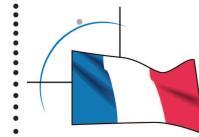




Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Commission  
nationale française  
pour l'UNESCO

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



LE BASSIN MINIER NORD PAS DE CALAIS EST PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

MUMO



INTERNATIONALE DE L'IMAGINAIRE  
NOUVELLE SÉRIE • NUMÉRO 27  
LE PATRIMOINE, OUI,  
MAIS QUEL PATRIMOINE ?



Photomontage de couverture :

- © 2012, Hubert Bouvet, Région Nord-Pas de Calais : Wallers (Nord) Fosse d'Arenberg.
- © 2012, Hubert Bouvet Région Nord-Pas de Calais : Oignies (Pas-de-Calais) fosse n° 9-9bis.
- © 2012 Philippe Frutier-Altimage : Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) terrils jumeaux de la fosse 11-19.
- © 2012, Hubert Bouvet Région Nord-Pas de Calais : Maisnil-lez-Ruitz et Ruitz (Pas-de-Calais) ; Terrils jumeaux de la fosse 6 d'Haillicourt.
- © 2012, Hubert Bouvet, Région Nord-Pas de Calais : Anzin et Valenciennes (Nord) Coron des 120.
- © 2012, Éric Guichard : Jean Audouze présidant une réunion du Congrès international sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle, mai 2012, Shanghai, Chine.
- © 2012, Éric Guichard : Réunion annuelle des écoles associées de l'UNESCO.
- © 2012, Éric Guichard : Intervention de M. Tang, sous-directeur général pour l'éducation à l'UNESCO et de M. Arne Carlsen, directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), lors de la réunion du Comité Éducation de la CNFU, le 15 janvier 2012.
- © 2012, Éric Guichard : Réunion des chaires UNESCO, 15 janvier 2012.
- © 2012, Éric Guichard : colloque « Mathématiques pour tous », Salle I, UNESCO, 30 janvier 2012.

Réalisation : Catherine Gallaud

## **Introduction**

Comme on pourra le lire dans les pages qui suivent, la Commission Nationale Française pour l'UNESCO (CNFU) est parvenue à maintenir en 2012 un volume significatif d'activités et ce, malgré le peu de moyens matériels dont elle dispose ainsi que le très faible nombre de personnes affectées à son Secrétariat général en comparaison avec la plupart des autres commissions nationales. Je souhaite exprimer ma gratitude envers notre secrétariat général et en particulier envers M. William Fabvre qui le dirige : ce groupe particulièrement motivé ne ménage pas ses efforts pour faire de notre commission une organisation efficace. Je remercie aussi, bien sûr, les trois vice-présidents, Mme Suzy Halimi et MM. Chérif Khaznadar et Jean-François Sabouret qui animent avec talent et beaucoup d'énergie respectivement les comités "Education", "Culture et Communication" et "Sciences" de la Commission. Merci également aux personnalités qui président les différents groupes de travail dont on peut constater à quel point ils fonctionnent bien car ils mobilisent de nombreuses énergies extérieures à la CNFU. De ce point de vue, la Commission joue bien son rôle d'interface entre l'UNESCO et la communauté intellectuelle française. Cette spécificité de la CNFU, renforcée par son caractère résolument pluridisciplinaire, se traduit également par les nombreux patronages ou soutiens que nous accordons ou que nous sollicitons auprès de la Directrice Générale de l'UNESCO en faveur de manifestations de toutes sortes. Par ailleurs, la présence de tel ou tel membre de la CNFU ou de son Secrétariat général à de nombreux événements organisés à l'UNESCO ou ailleurs, porte témoignage de sa représentativité.

Du 12 au 14 septembre 2012, M. William Fabvre et moi-même avons participé à la réunion des commissions nationales (auxquelles s'étaient adjointes pour la première fois plusieurs délégations permanentes) du groupe I (Europe et Amérique du Nord). Il convient de noter ici :

- 1) que la quasi unanimité des participants à cette réunion a soutenu les propositions de la Directrice Générale exprimées en vue de la préparation des prochains documents C4 (stratégie) et C5 (affectation des moyens) qui seront discutés et approuvés par la Conférence Générale de l'automne 2013, à savoir la fusion des deux secteurs Sciences en un seul et la suppression des plateformes intersectorielles à l'exception notable de celle qui concerne la communication et plus spécifiquement la liberté d'expression dans ce domaine.
- 2) que l'ensemble de ces participants s'est mis d'accord sur le nécessaire rééquilibrage au sein de l'UNESCO entre les aspects diplomatiques et politiques portés par les délégations permanentes d'une part et ceux qui relèvent plus des programmes concrets et de l'interaction nécessaire entre l'Organisation et la société civile auxquels sont dévolues les commissions nationales. Un groupe de travail tripartite à participation non limitée a été mis en place pour examiner la coopération du secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales. Je reviens plus loin sur le début de ses travaux.
- 3) que lors de la deuxième partie de la réunion consacrée à une concertation entre commissions nationales, ces dernières ont toutes réclamé que leur responsabilité

vis à vis du réseau des chaires UNESCO soit davantage reconnue à la fois par la division du secrétariat qui exerce la tutelle sur ce réseau et par les titulaires de ces chaires eux-mêmes. Pour ce faire, les commissions devraient être cosignataires des conventions passées entre L'UNESCO et les établissements universitaires concernés.

Alors que le secteur des Relations extérieures et de l'information du public de l'UNESCO avait fait en sorte que les deux premières journées aient pu avoir lieu à la fois en français comme en anglais, pour la dernière journée de concertation entre les commissions nationales, les organisateurs n'ont pas jugé utile de maintenir les deux langues, ce contre quoi nous nous sommes élevés avec vigueur : le maintien de la langue française à l'UNESCO constitue un combat de tous les instants dont l'issue n'est pas assurée.

Le groupe de travail tripartite (secrétariat, délégations permanentes et commissions nationales) s'est réuni pour la première fois le 19 octobre au Siège de l'UNESCO. M. William Fabvre et moi-même avons pris part à cette réunion. Il n'est pas question pour l'instant de réviser l'article VII de l'acte constitutif de l'UNESCO ni la charte des commissions nationales. Le principe de la diversité des commissions nationales doit continuer à être respecté. Le groupe de travail recommande que tous les États membres s'assurent que leur commission nationale a la capacité de travailler efficacement. Il recommande que le secrétariat de chacune d'elle dispose d'au moins un spécialiste de programme employé à plein temps pour chacun des trois domaines de compétence de l'UNESCO. Les États membres devraient fournir un rapport au Secrétariat concernant le statut, l'organisation, les niveaux de ressource de leur commission nationale ainsi que sur les modalités de la nomination du président et du secrétaire général de ladite commission.

Ce groupe de travail s'est également préoccupé d'une bonne diffusion dans le réseau des commissions nationales de l'expérience et l'expertise de certaines d'entre elles dans la collecte de fonds additionnels. Les commissions nationales ont un rôle particulier à jouer dans l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine internet de l'UNESCO. Elles sont encouragées à resserrer leurs liens avec les ONG basées dans leurs pays respectifs, ainsi qu'avec le mouvement des clubs UNESCO. Le groupe de travail souhaite que les commissions nationales informent régulièrement leur gouvernement, leurs membres et leurs partenaires. La publication d'une lettre d'information régulière est fortement encouragée. Le secrétariat et le réseau des commissions nationales lui-même doivent être destinataires de cette information.

La fréquence biennale des consultations régionales doit être maintenue. A cet égard le groupe de travail demande aux états membres de prévoir les financements nécessaires à ces consultations. Il recommande aux commissions nationales bien dotées de venir en aide à celles moins bien équipées sous forme de jumelage ou d'autres mécanismes appropriés. Une recommandation concernant la collaboration entre les bureaux hors siège et les commissions nationales du pays hôte ne nous concerne pas. Le groupe de travail recommande au secrétariat d'élargir la formation et l'orientation qui ne concerne pour le moment que les secrétaires généraux. Il souhaite enfin que le processus du Programme de participation soit amélioré.

Ces recommandations n'ont pour le moment qu'un caractère préliminaire puisque ce groupe tripartite se réunit à nouveau les 21 et 22 février 2013 au Siège et soumettra un plan d'action à la prochaine Conférence Générale.

Je souhaite revenir maintenant sur le réseau des chaires UNESCO françaises qui est coordonné par la Commission au même titre que celui des écoles associées. Ce réseau compte

28 chaires qui sont réparties en deux pôles : le pôle "développement durable" et le pôle "culture et communication". Nous rappelons aux titulaires de chaires un certain nombre d'évidences telles que : une chaire n'a pas vocation à perdurer lorsque ses objectifs ont été atteints ; son caractère "international" doit être maintenu tout au long de son mandat ; il est impératif qu'elle nous rende compte régulièrement de ses activités ; d'ailleurs j'ai demandé que chacun de leurs comités de pilotage ou d'orientation compte au moins un représentant de la commission parmi leurs membres. Je suis heureux de rapporter qu'à l'exception de deux ou trois d'entre elles, l'ensemble des chaires UNESCO françaises est d'un bon, voire excellent niveau.

L'UNESCO a accepté la création d'une chaire sur les sciences de l'Éducation à l'École normale supérieure de Lyon et, fin avril 2012, j'ai présenté à l'UNESCO la candidature de quatre nouvelles chaires : une chaire intitulée "Sciences de l'apprendre", projet porté par le Pr François Taddei (INSERM et Université Paris Descartes) et soutenu par Universcience (la réunion de la Cité des Sciences et du Palais de la découverte). Une autre chaire intitulée "Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires" est présentée par M. Alain Chouraqui (CNRS, Université Aix - Marseille et Fondation du Camp des Milles).

Le troisième projet de chaire s'inscrit dans les activités du comité MAB - France présidé par le Pr Robert Barbault et animé par Mme Catherine Cibien conseillère au Secrétariat général de la Commission. Il s'intitule "parcours MAB" et vise à former les futurs gestionnaires des réserves de biosphère du MAB. Le titulaire de la chaire sera le Pr Stéphane Aulagnier de l'Université Paul Sabatier à Toulouse : par lettre en date du 26 février 2013, l'UNESCO vient d'approuver l'ouverture de cette chaire. Enfin, une chaire portée à la fois par les universités de Tours et d'Angers (titulaire, le Pr Karl Mathias Wantzen) porterait le titre de "Fleuves et patrimoine : diversité naturelle et culturelle des paysages fluviaux". Au moment où je rédige cette introduction, les résultats de l'évaluation conduite par l'UNESCO concernant ce projet ainsi que les deux premiers ne me sont pas encore connus. Avec l'aide de Mme Clarisse Bellamy, j'ai organisé et présidé, le 15 janvier 2013, la réunion annuelle des chaires UNESCO françaises au cours de laquelle, M. David Atchoarena, directeur de la Division de la planification et du développement des systèmes éducatifs, est venu présenter les nouvelles dispositions prises par l'UNESCO à propos de ce réseau. Nous avons pu également constater l'excellent niveau d'activité des chaires du pôle « Culture et Communication ».

Je souhaite rapporter aussi une amélioration considérable de la communication de la CNFU dans la réfection de son site internet, grâce aux initiatives et aux efforts du Secrétariat général : avec les conseils et l'assistance bienveillante de la cellule internet du MAE, la présentation et le contenu du site web de la CNFU ont été entièrement revus. Un petit groupe de travail a été constitué au sein du Secrétariat général afin de concevoir la nouvelle architecture de ce site, chaque conseiller technique étant ensuite chargé de fournir le contenu des pages concernant son secteur en étroite collaboration avec le président de chaque comité. Mme Catherine Gallaud a été chargée de la réalisation et de la mise en ligne de ce nouveau site dont elle assure depuis lors la mise à jour.

Le 12 décembre 2012 eut lieu à ma demande une réunion interministérielle au MAE sous la présidence de M. Nicolas de Rivière, directeur des Nations Unies au Quai d'Orsay. Les cinq ministères (Education Nationale, Enseignement Supérieur et Recherche, Culture et Communication, Environnement et Affaires Etrangères) qui assurent l'application du décret constitutif de la CNFU, M. l'ambassadeur Daniel Rondeau, M. William Fabvre et moi-même participèrent à cette réunion. Celle-ci permit à chacun de rappeler son attachement au bon

fonctionnement de la CNFU et de réviser la "feuille de route" gouvernementale de juillet 2010. On trouvera ce nouveau document en annexe 1 de ce rapport.

Qu'il me soit permis d'espérer que le gouvernement français continuera à mettre en application les recommandations du groupe de travail tripartite en veillant, malgré un contexte budgétaire difficile, à faire en sorte que la CNFU puisse maintenir le niveau de ses activités dans le respect des engagements de la France, pays hôte de l'UNESCO, vis à vis de cette organisation internationale, par application de son acte constitutif et notamment son article VII.

Jean Audouze

## Éducation

Le Comité Éducation, présidé par Mme Suzy Halimi, comprend plusieurs groupes de travail : sur l'éducation inclusive, sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, sur l'éducation aux médias et à l'information à l'ère du numérique (groupe intersectoriel avec le Comité Culture et Communication). Ses travaux servent à élaborer des propositions qui seront soumises à la Conférence générale de l'UNESCO, qui se tiendra à Paris, fin 2013.

Le Comité Éducation coordonne aussi le réseau des écoles associées à l'UNESCO et participe à la coordination du réseau des chaires UNESCO.

### *L'éducation pour tous*

Les travaux du Comité Éducation s'ordonnent autour du programme de l'UNESCO « Éducation pour tous ». Des membres de la Commission et du Comité Éducation étaient donc présents à la cérémonie de remise du rapport mondial sur l'Éducation pour tous, à l'UNESCO, le 16 octobre 2012, en présence de Mme Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, de Mme George Pau-Langevin, ministre de la Réussite éducative, et de M. Gordon Brown, envoyé spécial des Nations Unies pour l'Éducation mondiale.

Mme Suzy Halimi a été membre de la délégation française à la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous, les 21, 22 et 23 novembre 2012 à l'UNESCO. Elle est aussi intervenue sur le stand de Solidarité Laïque au Salon de l'Éducation, le 23 novembre 2012, en présence de Mme George Pau-Langevin.

Mme Suzy Halimi et les conseillers techniques de la Commission ont également participé à l'atelier de formation PACTED, à la suite de la Conférence panafricaine sur la formation des enseignants, à l'UNESCO, du 17 au 19 septembre 2012. Ils ont assisté à la Journée mondiale des Enseignants, à la Maison de l'UNESCO, le 5 octobre 2012, au cours de laquelle M. Luc Ria, responsable de la nouvelle chaire UNESCO « Former les enseignants au XXI<sup>ème</sup> siècle » (Institut Français de l'Éducation – ENS de Lyon), a présenté une communication.

### *L'éducation inclusive*

Le groupe de travail dirigé par M. Albert Prévost (Inspecteur Général honoraire de l'Éducation nationale), soucieux de développer une réflexion sur la formation des enseignants pour une école inclusive, s'est réuni plusieurs fois et prépare un colloque pour octobre 2013 sur le thème : « Éducation inclusive : une formation à inventer ». Dans cet objectif, une enquête sur les politiques internationales d'éducation inclusive a été lancée à travers l'envoi d'un télégramme diplomatique ; une vingtaine d'États ont répondu.

### *L'enseignement et la formation techniques et professionnels*

Priorité de la « feuille de route 2012 » fixée par les ministères à la CNFU, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) est le sujet d'un groupe de travail qui a préparé un texte (rédigé notamment par Mme Yveline Ravary) qui a été envoyé à l'UNESCO à l'occasion du Congrès international de Shanghai du 13 au 16 mai 2012. Les membres de la délégation française présents au Congrès – M. Jean Audouze, M. Éric Guichard (CNFU), Mme Martine Paty (ministère de l'Éducation nationale),

M. Calogero Sciandra (Agence française de Développement), et M. Isidore Boursier-Mougenot (ministère des Affaires étrangères) – ont rendu compte des discussions qui s'y sont tenues et ont diffusé le texte adopté au terme des réunions.

### **L'éducation tout au long de la vie**

Le groupe d'experts sur la Reconnaissance des acquis de l'expérience, réuni en octobre 2011 à l'Institut de Hambourg (UIL), dans le prolongement de la Conférence de Belem (décembre 2009), a proposé la rédaction de *Lignes directrices en matière de Reconnaissance des acquis de l'expérience*, à laquelle Mme Marie-Odile Paulet a participé. La version française de ce texte, revue par Mme Paulet, Mme Anne-Marie Charraud et M. Patrick Werquin, a donné lieu à un rapport proposant des rectifications dans la traduction, qui a été transmis à l'UIL.

### **L'éducation aux médias et à l'information à l'ère du numérique**

Le groupe de travail, dirigé par Mme Divina Frau-Meigs (Professeur à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3), a proposé des auditions de personnalités (en cours) et a préparé le colloque international sur les « Translittératies » qui s'est tenu à l'École normale supérieure de Cachan du 7 au 9 novembre 2012.

Un colloque à Abidjan sur l'éducation aux médias en Afrique francophone, proposé par M. Francis Barbey, directeur de l'Institut Supérieur de Communication de l'Université Catholique d'Afrique de l'Ouest, est prévu en principe pour 2013.

### **La gouvernance des établissements et le rôle sociétal de l'enseignement supérieur**

Mme Sylvie Faucheuix a présidé ce groupe de travail jusqu'à sa nomination au poste de Recteur de l'Académie de Dijon. M. Pierre Aliphat préside désormais les réunions de ce groupe.

Plusieurs personnalités ont répondu à l'invitation du groupe de travail. M. David Atchoarena, directeur de la Division de la planification et du développement des systèmes éducatifs à l'UNESCO, et M. Jean-Richard Cytermann (devenu depuis directeur adjoint de Mme la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) sont venus exposer les liens entre l'idée d'autonomie et les politiques des universités. Mme Françoise Moulin-Civil, ancienne présidente de l'Université de Cergy-Pontoise, administratrice adjointe du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Paris-Grand-Ouest (et désormais recteur de l'Académie de Lyon), nous a proposé une réflexion argumentée sur la gouvernance. M. Jean-Marc Monteil, ancien directeur général de l'Enseignement supérieur et actuellement professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, nous a pour sa part, retracé trente ans de réformes dans l'Enseignement supérieur.

Les réflexions du groupe de travail ont abouti à la rédaction d'un texte, contribution de la CNFU aux Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Un séminaire sur le rôle sociétal de l'enseignement supérieur en Afrique (Afrique francophone, anglophone et lusophone) est en préparation (1<sup>er</sup> semestre 2014).

### **Les Journées de l'Innovation**

Mettre en valeur les pratiques innovantes dans l'éducation : tel est l'un des objectifs des Journées de l'Innovation organisées par la DGESCO (ministère de l'Éducation nationale) en

collaboration avec la CNFU, à la Maison de l'UNESCO les 28 mars et 29 mars 2012. La Commission a notamment participé aux réunions du comité de pilotage au ministère, pour organiser ces Journées. Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, M. Luc Chatel, est venu clôturer les Journées de l'Innovation, où sont intervenus notamment MM. Edgar Morin et Gary Kasparov. Le projet du collège La Loge des Bois à Senonches (Académie d'Orléans-Tours), membre du réseau des écoles associées, a été présenté dans le « Boulevard des Innovations ».

### ***Voyage d'études des stagiaires de l'Iipe***

La Commission travaille régulièrement, depuis 40 ans, avec les différents départements de l'Institut International de Planification de l'Éducation (Iipe) et suit avec la plus grande attention le développement de ses programmes de formation-recherche, qui participent, par la création de ressources humaines, au développement des systèmes éducatifs des États membres de l'UNESCO. Comme chaque année, la Commission a organisé et piloté à la demande de l'Iipe le voyage d'études de ses stagiaires du 18 au 21 novembre : 31 hauts fonctionnaires de l'Éducation, originaires de 22 pays, ont découvert le système éducatif français dans l'Académie de Poitiers, à travers la visite d'écoles, de collèges, de lycées et de l'École supérieure de l'éducation nationale (ESEN), en présence des directeurs d'Académie de Charente-Maritime et de la Vienne et du directeur de l'ESEN. Les stagiaires étaient venus auparavant à la CNFU en séminaire d'ouverture de la session de formation de l'Iipe les 4 et 5 octobre 2012.

### ***Les chaires UNESCO***

Deux nouvelles chaires labellisées en 2011 ont commencé leurs activités :

- « Former les enseignants au XXI<sup>ème</sup> siècle » (de l'Institut Français de l'Éducation - École normale supérieure de Lyon) : M. Luc Ria est venu présenter une partie de ses travaux lors de la Journée mondiale des enseignants, le 5 octobre 2012, ainsi qu'à la réunion des chaires UNESCO le 15 janvier 2013.
- « Sauvegarde et valorisation des patrimoines culturels alimentaires » (Université François Rabelais, Tours) et « Alimentations du Monde » (Montpellier Sup Agro), présentées avec une plateforme commune de coopération.

Le Comité Éducation a aussi participé au colloque consacré à l'Université des Nations Unies (9 mai 2012), à la Maison de l'UNESCO (voir chapitre « Comité Sciences »).

### ***Les écoles associées***

Fin 2012, le réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), animé par Mme Béatrice Dupoux, conseillère technique au Secrétariat général de la CNFU, compte 196 établissements, répartis sur quasi toutes les académies de métropole et d'Outre-mer et sur le réseau AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Ces établissements couvrent l'ensemble de la scolarité : maternelle, primaire, collège, lycée général, professionnel et agricole, institut supérieur de formation d'enseignants. Le nombre d'écoles labellisées est stable, l'entrée d'une dizaine de nouvelles écoles compensant la radiation d'établissements devenus inactifs ou ayant orienté différemment leur projet d'établissement et leurs priorités.

## Réunion annuelle nationale du réSEAU

Temps fort de la vie du réseau, le séminaire national annuel du réSEAU s'est tenu au Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres du 25 au 27 janvier 2012.

Cent douze participants venus de 67 établissements et de 22 académies (chefs d'établissements, enseignants, documentalistes, correspondants académiques) y ont participé. Quatre pays (Autriche, Espagne, Sénégal, Suisse) étaient également représentés par leurs coordonnateurs nationaux.

Le programme a été structuré autour de quatre objectifs principaux :

- Renforcer les compétences spécifiques aux coordonnateurs des établissements associés, interfaces essentiels entre la coordination nationale et les équipes pédagogiques ;
- Consolider le fonctionnement en réseau des établissements labellisés ;
- Dynamiser et accompagner la mise en œuvre de projets pédagogiques autour de l'Année internationale des énergies durables, proposés pour la seconde année en partenariat avec le réseau MAB France ;
- Concrétiser les coopérations entre réseaux opérationnels créés par l'UNESCO : écoles associées, chaires, réserves de biosphère.

La session d'ouverture du séminaire au cours de laquelle sont intervenus M. François Perret, directeur du CIEP, Mme Suzy Halimi, présidente du Comité Éducation de la CNFU, et Mme Catherine Clément, responsable du département langue et mobilité du CIEP a mis l'accent sur la richesse donnée par l'ouverture à l'international, la mobilité virtuelle et physique, l'approche pluri et interdisciplinaire. Toutes les expériences de rencontre avec la ou les langues du partenaire permettant de développer des compétences du socle commun, les enseignants ont été invités à donner à la dimension linguistique de leurs projets une place de choix. La présentation du dispositif « e-twinning » est venue compléter ces interventions par une approche concrète émaillée d'exemples.

Quatre partenaires ont collaboré à la réalisation de cette édition 2012, en apportant leur expertise : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ESRI France (développeur de systèmes d'information géographiques – SIG), l'association « Paysage et Patrimoine sans frontière » (pilote d'un projet européen Life long learning program), l'association « L'eau partagée ».



La formation initiée l'année précédente sur le thème du « *coordonnateur d'école associée, un catalyseur de projets* » a été poursuivie. Elle a porté sur le comment, pour un coordonnateur, « *Repérer, valoriser et rendre visible les projets de l'établissement* ».

La session a permis de développer une approche réflexive et partagée du rôle de coordonnateur, pilote du label UNESCO, et d'apporter des outils d'analyse et de gestion centrés sur le plan de communication et les stratégies d'acteurs.

L'atelier spécifiquement dédié aux chefs d'établissements et aux correspondants académiques pour le réSEAU a réuni près d'une cinquantaine de participants pour une réflexion sur les partenariats, et notamment sur l'opportunité que le label « École associée de l'UNESCO » offre pour les développer et les faire vivre, ainsi que pour renforcer la place de l'école sur son territoire.

Quatre intervenants extérieurs ont témoigné de collaborations réussies avec des écoles associées : M. Alain Boquet, ancien directeur du service Éducation de la ville de Nanterre, Mme Karen Lemasson, responsable Développement durable du laboratoire Expanscience (Epernon), M. Frédéric Houssaye, responsable conservation au parc animalier Cerza (Rouen), Mme Anne Bouvier, responsable du programme Enfance Éducation au sein de la Fondation de France.



Une demi-journée a été dédiée au partage de pratiques, temps d'échange important pour les porteurs de projets qui apprennent les uns des autres, tissent des liens, initient des collaborations, formalisent leur savoir-faire. Les ateliers portaient sur partenariat, parrainage, dimension pluridisciplinaire des projets, accompagnement des élèves sur un projet dont ils sont à l'origine.

## Coopération avec l'UNESCO

### 1. Journée mondiale des enseignants



enseignant pour en approcher la complexité sans la simplifier ni la stigmatiser.

Depuis 1994, l'UNESCO célèbre chaque 5 octobre la Journée mondiale des enseignants. En 2012, autour du thème « Attirer les meilleurs candidats dans la profession enseignante et les retenir », le responsable de la chaire UNESCO rattachée à l'Institut français d'Éducation, M. Luc Ria, a pris la parole pour présenter un dispositif de professionnalisation des enseignants débutants qui s'attache à identifier et décrire des connaissances scientifiques sur le travail

Cette chaire est partenaire d'une école associée (Jean Jaurès, Garges-les-Gonesse) qui a, de sa propre initiative, mis en place un projet de formation et d'accompagnement entre pairs (experts et débutants).

### 2. Participation d'un collège associé à l'UNESCO à la journée mondiale de la philosophie (15 novembre 2012)

Sous l'impulsion du directeur de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Robert Doisneau de Dammarie-les-Lys, et avec l'accompagnement de l'association Philolab, 11 enseignants et 80 élèves ont participé à des ateliers philosophiques hebdomadaires. Reposant sur des constats (élèves en difficulté scolaire et sociale ayant besoin de retrouver confiance en eux ; climat relationnel enseignants/élèves et élèves/élèves à faire évoluer) et sur la conviction des enseignants qu'ils doivent favoriser l'ouverture d'esprit, le dialogue et la réflexion collective de leurs élèves, l'expérience a permis la mise en place d'ateliers autogérés et la participation d'un groupe d'une vingtaine d'élèves (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) à la Journée mondiale de la philosophie à l'UNESCO. En adéquation avec les recommandations de l'UNESCO en faveur de la pratique de la philosophie avec les jeunes, ce projet se pérennise tout en évoluant.

### 3. Organisation de visites d'écoles associées de région parisienne pour des délégations étrangères

Compte tenu de sa proximité avec le siège de l'Organisation, la Commission française est fréquemment sollicitée par la coordination internationale du réSEAU ou par les coordinateurs d'autres réseaux nationaux pour d'écoles associées. En 2012, délégation brésilienne au Romainville et d'une délégation allemand de Buc. Les le réSEAU, contacts privilégiés sont informés et invités à



mettre en place des visites signalons l'accueil d'une collège Gustave Courbet de autrichienne au lycée franco-correspondants académiques pour entre les rectorats et la CNFU, prendre part à ces visites.

## Coopération au sein de la CNFU

### 1. Consolidation de la collaboration avec le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) engagée l'année précédente

La dynamique mise en place en 2010-2011 a été poursuivie avec le lancement en septembre 2011 de trois projets permettant aux élèves de contribuer aux objectifs de l'année internationale tout en travaillant sur les connaissances et compétences du socle.

- Concours d'Art postal, projet EDD à caractère artistique, à destination des classes maternelles, primaires et collèges.

Un atelier a été animé par l'association « Paysage et Patrimoine », pendant le séminaire de janvier, pour familiariser les enseignants participants aux règles de l'Art postal et aux propositions méthodologiques pour le pratiquer avec des élèves.

Dix écoles se sont inscrites pour ce projet et près de 400 lettres sont parvenues par la poste à la CNFU.

Les lettres ont été exposées, du 4 au 15 juin, au Centre d'animation Montparnasse, spécialisé dans les sciences et techniques au cœur des enjeux de société (environnement, alimentation, énergie, santé, éducation, etc.). Les écoles et les élèves lauréats ont reçu leurs prix des mains de M.M. Jean Audouze, président de la Commission française pour l'UNESCO, Jacques Weber, Vice-président du comité MAB France, Bernard Combes, responsable de la décennie pour le développement durable à l'UNESCO, Daniel Clément, directeur scientifique adjoint de l'ADEME.

- Réalisation d'une carte numérique collaborative (écoles élémentaires, collèges, lycées) sur les installations productrices d'énergie à partir de sources durables, projet liant EDD et développement de compétences en NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Les objectifs étaient nombreux : rendre concret et palpable le concept d'énergie durable, se questionner sur les avantages et les limites respectifs de chaque type d'énergie, développer des compétences en cartographie et NTIC (base de données, élaboration et respect de légende), collaborer à un projet collaboratif (contraintes et bénéfices). Ce projet a été rendu possible grâce au partenariat avec la société ESRI France qui a donné un accès gratuit à la plateforme ArcGIS *on line*, a animé deux ateliers de formation pour les enseignants de façon à faciliter la prise en mains de l'outil, a accompagné à la demande, à distance ou sur place dans l'établissement, les enseignants qui l'ont souhaité.





Une délégation de chaque école impliquée a eu la chance d'assister à l'une des journées de la conférence annuelle ESRI France, le 3 octobre 2012, au Palais des congrès de Versailles (rencontre avec des professionnels et des utilisateurs de Système d'information géographique (SIG) tels que l'IGN, Météo France, le CEA, conférence de M. Michel Serres sur la perception modifiée par les nouvelles technologies de l'espace et du temps, atelier de restitution des travaux de l'année, animé par les élèves et les enseignants et ouvert aux professionnels.

ESRI France a également édité pour chaque école (huit) une trace de fin de projet sous la forme d'une affiche grand format reprenant de façon synthétique la méthodologie utilisée ainsi que l'image de la carte réalisée.

- Interviews d'experts sur des questions techniques, éthiques, économiques liées aux énergies durables.

Un expert de l'ADEME et un expert de la Fondation Nicolas Hulot ont apporté des réponses documentées et nuancées aux questions envoyées par les écoles des réserves de biosphère et les écoles associées de l'UNESCO. Ces réponses filmées et séquencées sont accessibles en ligne par le lien <http://www.mab-france.org/fr/transmettrelessavoirs/ressources-pedagogiques/>

- Echanges de pratiques :

Participation de la coordinatrice nationale et du référent du réSEAU pour les projets EDD aux journées annuelles du groupe pédagogie du MAB, invitation de la responsable de ce groupe au séminaire annuel des écoles associées.

## 2. Concrétisation du partenariat entre chaire UNESCO et écoles associées

Initié en janvier 2011 par l'intervention de la chaire UNESCO de Bordeaux III « Ingénierie de projets de solidarité internationale » au cours du séminaire des écoles associées, la collaboration entre le réseau des chaires UNESCO et celui des écoles associées de l'UNESCO commence à se construire concrètement. Le 26 mars 2012, par exemple, une réunion de cadrage pour la mise en place d'un partenariat entre le lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès et la chaire UNESCO « Science des membranes appliquée à l'environnement » s'est tenue au lycée en présence du responsable de la chaire.

## 3. Liens entre porteurs de projets ayant reçu le patronage de la CNFU et réseau des écoles associées

- Le projet de musée mobile d'Art contemporain (MuMo), musée-containier itinérant créé par l'architecte Adam Kalkin et soutenu par le fonds de dotation « l'Art à l'enfance » a reçu le patronage de la Commission française. Après une première tournée française entre octobre et décembre 2011 à la rencontre des enfants de sept écoles primaires associées UNESCO notamment, quatre autres écoles associées ont eu le plaisir d'accueillir le MuMo dans leur cour ou sur leur parking entre septembre et décembre 2012. Un livre relatant les rencontres entre les enfants et les dix œuvres vient d'être publié.
- Turanor Planet Solar est un bateau prototype uniquement propulsé à l'énergie solaire. Il a réalisé un tour du monde avec escales, se donnant pour mission, outre le défi technique, de sensibiliser les citoyens jeunes et adultes des villes étapes aux potentialités de l'énergie solaire. Les Éditions Cabrera, partenaires

de l'expédition pour l'animation pédagogique, ont proposé au réseau des écoles associées de participer au concours « Imagine un monde solaire », avec un prix spécial « École UNESCO ». C'est le collège Robert Goupil de Beaugency qui a reçu le premier prix : présence d'un élève et d'un enseignant à l'arrivée du tour du monde le 6 mai 2012 à Monaco, présence d'un membre de l'expédition au collège le 15 juin pour une conférence débat à destination des parents, élèves et partenaires de l'école.

## **Participation d'enseignants et chefs d'établissements du réSEAU aux groupes de travail du comité Éducation**

Les membres du réSEAU désireux d'apporter un éclairage pratique sur les travaux conduits dans les différents groupes de travail du Comité Éducation sont invités à y prendre part. Deux enseignants participent actuellement au groupe de réflexion sur l'Éducation inclusive.

## **Coopération avec la DGESCO**

### **Journées de l'Innovation**

Les écoles associées du réSEAU ont participé à l'appel à projet lancé par le Département recherche, développement, innovation et expérimentation de la DGESCO. Deux projets portés par un même collège du réSEAU, celui de la Loge des Bois à Senonches (28) ont été sélectionnés pour être présentés au cours de ces journées les 28 et 29 mars 2012. « Vivre ensemble », ou comment répondre collectivement à une problématique de harcèlement, Collège La Loge des Bois de Senonches (Eure-et-Loir).

Dans cet établissement situé en milieu rural, les faits de violence sont peu nombreux mais le manque de respect et les incivilités répétées sont parfois vécus douloureusement par certains élèves harcelés. Outre l'intervention particulière auprès des victimes, outre les punitions et sanctions prononcées à l'encontre des agresseurs, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté s'est posé la question de savoir comment répondre collectivement à cette problématique. L'action d'éducation et de prévention mise en place s'appuie sur les délégués de classe chargés de réfléchir et de réaliser une campagne de sensibilisation de l'ensemble de leurs camarades. Le projet s'est construit autour d'un travail d'enquête, de la réalisation d'un diaporama, de la présentation de ce diaporama aux élèves et aux parents.

### **Réduire la fracture numérique en menant un projet de solidarité intergénérationnel, Collège La Loge des Bois de Senonches (Eure-et-Loir)**

A l'heure du tout informatique, ne pas avoir d'ordinateur à la maison est un vrai handicap pour les élèves. Environ 50% des jeunes accueillis au collège appartiennent à des catégories socio-professionnelles peu favorisées. L'association Coup de Pouce Études récupère des ordinateurs dans les entreprises du bassin de Dreux lorsqu'elles renouvellent leur parc informatique et les met à disposition des élèves, sous réserve de la mise en place d'un partenariat. C'est avec une maison de retraite de la commune que ce dernier a été mis en place. Les élèves bénéficiaires des ordinateurs réinvestissent les connaissances et compétences attendues pour le B2i (brevet informatique et internet) en expliquant aux résidents de la maison de retraite les bases pour utiliser un ordinateur et se connecter à Internet.

## **Coopération avec les autres réseaux nationaux d'écoles associées de l'UNESCO**

- 3 février 2012, accueil d'une délégation du réseau allemand des écoles associées UNESCO (coordonnateur national et coordonnateurs régionaux) pour une présentation du réseau : critères de labellisation, priorités choisies, freins, obstacles et réussites liés à l'animation et à la dynamisation du réseau, etc.
- 18 - 22 avril 2012 : Participation du collège Jules Valles de Romainville (délégation de deux élèves et un enseignant) ainsi que de la coordinatrice nationale du réseau français à la « rencontre internationale de jeunes pour une paix et un développement durables » organisée par la Commission libanaise pour l'UNESCO. Cette rencontre a réuni des établissements secondaires ayant travaillé en binômes dans le cadre du « dialogue Euro Arabe », avec un soutien financier relevant du programme de participation. 6 pays ont participé : Allemagne, Danemark et France d'une part, Jordanie, Sultanat d'Oman et Liban d'autre part.
- 3 - 5 juillet 2012 : Journées nationales du réseau espagnol des écoles associées de l'UNESCO à Madrid. Présentation des actions innovantes du réseau français en matière de partenariats. Participation aux ateliers Patrimoine sur le thème du patrimoine industriel.

## **Perspectives 2013**

Le calendrier 2013 sera marqué par deux actualités majeures, l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau dont l'UNESCO est chef de file, et le soixantième anniversaire du dispositif des écoles associées de l'UNESCO.

Outre le séminaire annuel des coordonnateurs et chefs d'établissements (23 - 25 janvier), deux événements, l'un à dimension internationale, l'autre à dimension nationale, marqueront la contribution du réSEAU aux objectifs de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau.

- Le 11 février, deux lycées du réSEAU (Blaise Cendrars de Sevran et Aristide Briand d'Evreux) prendront part, avec des représentants du Parlement mondial de l'eau, de l'Institute for Water (Delft), du World Water Day Kids Summit (Japon) à l'événement « Jeunes » organisé par le Programme hydrologique international de l'UNESCO pour le lancement officiel de l'Année.
- Du 4 au 6 juin 2013, des délégations Elèves Enseignants des établissements du réseau MAB et du réseau des écoles UNESCO ayant répondu présent à l'appel à projets lancé en mai 2012 par la CNFU en partenariat avec l'association "l'Eau partagée" participeront à la rencontre « EAU pour tous, Eau en partage » dans les Jardins du Rayol pour mettre en valeur et partager les résultats des actions conduites pendant l'année, produire une synthèse des travaux sur le plan méthodologique, diffuser plus largement les contenus et les messages à destination d'autres acteurs.

En septembre 2013, une rencontre internationale sera organisée par l'UNESCO avec le soutien de la Corée du Sud pour célébrer les 60 ans du programme des Écoles associées. Les modalités de la rencontre ne sont pas connues à ce jour.

## Calendrier prévisionnel du secteur Éducation pour 2013

Ce programme prévisionnel résume les activités du Comité Éducation autour du fil directeur de l'Éducation tout au long de la vie. Ce thème est décliné au cours des séances plénières successives consacrées tour à tour aux enseignants, puis aux curricula, et enfin à l'illettrisme dans la société du savoir. A chacune de ces rencontres, l'Institut de l'UNESCO ayant pour spécialité le thème traité sera invité. Enfin, entre les séances plénières, figurent quelques manifestations spécifiques et celles qui résultent des activités des divers groupes de travail.

Signalons aussi que la CNFU continue à être impliquée dans l'organisation des Journées de l'Innovation, assurée par M. William Fabvre. Par ailleurs, M. Emmanuel Decaux, membre de la CNFU, organise en 2013 une série de séminaires consacrés à l'éducation aux Droits de l'Homme. La première séance, sur le thème « Éducation et morale civique », a eu lieu le 30 janvier 2013 ; les autres auront lieu le 19 mars (Éducation aux Droits de l'Homme et histoire), puis fin mai (Éducation aux Droits de l'Homme et sciences) et en automne (Éducation aux Droits de l'Homme et discriminations).

- **Comité Éducation : réunion plénière** 17 janvier 2013  
« L'Éducation tout au long de la vie »  
Invités : M. Qian Tang, sous-directeur général  
de l'UNESCO pour l'Éducation,  
M. Arne Carlsen  
directeur de l'Institut de l'UNESCO  
pour l'Éducation tout au long de la vie ;  
Mme Marie-Odile Paulet (CNAM) et  
Mme Divina Frau-Meigs (Sorbonne Nouvelle - Paris 3).
- Compte-rendu des Assises de la Recherche 18 janvier 2013  
(Groupe de travail sur le rôle sociétal  
de l'enseignement supérieur)  
Invité : M. Jean-Pierre Bourguignon,  
directeur de l'IHES de Bures-sur-Yvette.
- Réunion annuelle du réseau des écoles associées 23 - 25 janvier 2013
- Participation au séminaire sur l'Éducation 30 janvier 2013  
aux Droits de l'Homme et Morale Civique  
(Université Paris 2).
- « Regards croisés » entre le rapport de l'UNESCO février - mars 2013  
sur l'Éducation pour tous et le  
rapport français sur la Refondation de l'école.
- Journées de l'Innovation dans l'Éducation 27 et 28 mars 2013  
en partenariat avec la DGESCO
- Manifestation sur le thème de l'eau mars - avril 2013  
*2013 : année de l'eau à l'UNESCO*,  
avec la participation d'écoles associées,  
de chaires UNESCO,  
en collaboration avec le Comité Sciences.

- **Comité Éducation : réunion plénière** avril 2013  
sur le thème de la formation des enseignants  
Invité : Institut International de  
Planification de l'Éducation.
  - Contribution de la CNFU (Comité Éducation) mai - juin 2013  
à l'actualisation par l'UNESCO  
des rapports Faure *Apprendre à être*  
et Delors *L'Éducation : un trésor est caché dedans*  
Invitées : trois personnalités, dont deux de la région Europe.
  - **Comité Éducation : réunion plénière** septembre 2013  
sur le thème des curricula  
Invité : le Bureau International de l'Éducation.
  - Colloque Éducation inclusive octobre 2013  
(aboutissement du groupe de travail  
piloté par M. Albert Prévost).
  - Colloque Éducateurs et employeurs date à confirmer  
(aboutissement des travaux du groupe de travail  
EFTP et sciences de l'ingénieur).
  - **Comité Éducation : réunion plénière** décembre 2013  
L'illettrisme dans la société du savoir  
Invitée : l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
  - Séminaire sur le rôle sociétal et la gouvernance fin 2013 - début 2014  
des institutions d'enseignement supérieur en Afrique  
(aboutissement du groupe de travail  
piloté par M. Pierre Aliphat).



### Bilan 2012 des travaux dans le domaine des sciences exactes et naturelles

Les activités du Comité Sciences de la CNFU, présidé par M. Jean-François Sabouret, directeur de recherche émérite au CNRS et ancien directeur du Réseau Asie-Imasie, se sont inscrites principalement autour de deux grandes priorités :

- l'**enseignement au développement durable**, dans le cadre de l'année 2012 « Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Cette année a été l'occasion de sensibiliser à l'importance de l'amélioration à l'accès durable à l'énergie, l'efficience énergétique et l'énergie renouvelable au niveau local, régional et international. Une carence d'accès à une énergie propre, abordable et fiable a une répercussion multiple : une entrave au développement humain, social et économique et des difficultés à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cet axe prioritaire s'inscrit pleinement dans la feuille de route interministérielle du 6 juillet 2010 qui met l'accent sur la **biodiversité**, l'amélioration de la gouvernance environnementale et la prévention des risques sanitaires environnementaux.
- l'**éthique des sciences**, dont il sera question plus loin : après avoir débattu à propos de la révision de la recommandation de l'UNESCO de 1974, ce groupe étudie maintenant l'enseignement à l'éthique (un colloque intitulé « Formation des scientifiques à l'éthique » va se tenir le 15 février 2013 à l'École normale supérieure, à Paris).

### *Activités des Comités français des grands programmes scientifiques internationaux de l'UNESCO*

#### Comité français du MAB

Ce comité est présidé par le Professeur Robert Barbault, directeur du Département Ecologie et Gestion de la Biodiversité du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et professeur d'écologie à l'université Pierre et Marie Curie, à Paris.

Les activités de ce comité se déclinent selon cinq axes :

- renforcer le réseau des réserves de biosphère françaises
- animer le réseau des réserves de biosphère françaises
- informer et former au MAB et au réseau des réserves de biosphère
- améliorer la coopération internationale du réseau des réserves de biosphère françaises
- participer aux politiques et activités de conservation, gestion, aménagement du territoire et recherche.

Il y a eu courant 2012 différentes réunions de groupes de travail, tels celui concernant la forêt ou encore la gestion et la communication des réserves de biosphère ainsi que, durant le mois de mai, l'invitation d'un panel d'experts à un atelier de réflexion sur le thème de la diversité et les complémentarités des aires protégées.

Un parcours de Master MAB (« Développement et Aménagement Intégré des Territoires », proposé comme chaire UNESCO fin avril 2012) s'est ouvert à la rentrée 2012, à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, avec une forte implication de ce comité.

Le 24<sup>ème</sup> Conseil International de Coordination du MAB a eu lieu du 9 au 13 juillet à Paris, au siège de l'UNESCO.

Lors de cette session, le Bassin de la Dordogne a été désigné comme réserve de biosphère et est devenu la 11<sup>ème</sup> réserve de France. Une cérémonie eût lieu le 8 novembre 2012 pour officialiser cette désignation.

La désignation en réserve de biosphère des Iles et la Mer d'Iroise a également été renouvelée.

Un atelier d'EUROMAB (Comités MAB et réserves de biosphères d'Europe et d'Amérique du Nord) s'est tenu en Suède les 13 et 14 septembre 2012 et portait sur les « services écosystémiques ».

En ce qui concerne l'éducation en vue du développement durable, pour la troisième année consécutive, une action pédagogique (« énergie durable pour tous ») a été conduite, conjointement par le réseau des Ecoles associées et celui des réserves de biosphère (voir le chapitre consacré à ce réseau).

Enfin, pour information, la Lettre de la Biosphère est désormais électronique depuis janvier 2012 et paraît trimestriellement sur le site Internet du comité MAB France – <http://www.mab-france.org/fr/> – renouvelé en 2011. Une nouvelle plaquette a été conçue mettant en valeur au niveau visuel les réseaux du MAB.

Avec le concours de la Délégation Permanente, le Comité MAB France espère être retenu pour faire partie du Comité MAB International.

### **Comité français de la Commission océanographique intergouvernementale (COI)**

M. Jean-Claude Boucher du Commissariat général au Développement Durable (CGDD) auprès du ministère de l'Écologie et du Développement durable, des Transports et du logement (MEDDTL), a été nommé président du COI France.

La 45<sup>ème</sup> session du Conseil Exécutif de l'UNESCO - COI s'est tenue à Paris au mois de juin 2012 et a, notamment, permis de faire le point avec le groupe d'experts sur la Loi de la mer et le groupe consultatif sur les sciences de l'océan.

Les deux axes prioritaires sont le programme RIO + 20 (la durabilité de l'océan et des zones côtières) et le développement des capacités de gestion et de direction des responsables d'instituts de sciences marines et côtières.

### **Comité français du Programme intergouvernemental de corrélation géologique (PICG)**

Le PICG a fêté son quarantième anniversaire le 22 février 2012 au siège de l'UNESCO. Il a permis l'aboutissement et la mise en place de 335 programmes.

Le Pr Jean-Paul Cadet, professeur à l'université Pierre et Marie Curie, a participé aux débats organisés lors de cette journée anniversaire.

Les projets en cours, en 2012, sont répartis en cinq thèmes :

- Ressources de la Terre : pérennité de nos sociétés
- Changement climatique : preuves provenant de données géologiques
- Géorisques : diminution des risques

- Hydrogéologie
- Contrôle géodynamique de notre environnement

## **Comité français du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI)**

La vingtième session du Conseil intergouvernemental du PHI a eu lieu à l'UNESCO début juin 2012.

L'évaluation de la septième phase du PHI (2008-2013) était à l'ordre du jour, phase regroupant cinq thèmes :

- Effet des changements planétaires
- Gouvernance de l'eau
- Écohydrologie
- L'eau et les systèmes permettant la vie
- Éducation relative à l'eau

Le Conseil a rendu compte de la mise en place de la huitième phase du PHI (PHI-VIII, 2014-2021), et a soumis à l'approbation son Plan stratégique.

Le sixième « Forum de l'eau » s'est conclu à Marseille mi-mars 2012. L'engagement de l'Union Européenne sur les problématiques de l'eau et de l'assainissement dans le cadre de « 2013, Année européenne de l'eau » a été souligné.

## **Comité français du Programme intergouvernemental des sciences fondamentales (PISF)**

Le PISF, dont les objectifs principaux sont le renforcement des capacités en sciences fondamentales, le transfert et le partage des connaissances scientifiques et l'excellence scientifique, a vu son Conseil scientifique international se dérouler les 29 et 30 novembre au siège de l'UNESCO.

Il a également pour but la promotion des sciences fondamentales et l'enseignement des sciences.

## **Partenariats 2012**

### **Coopération avec le Centre de mathématiques pures et appliquées (CIMPA)**

Depuis 2010, la CNFU fait partie du Conseil d'Administration du CIMPA. La Commission est également membre de son Conseil d'Orientation et de Pilotage.

Les deux réunions se sont tenues en janvier 2013 à Paris.

### **Bourses L'Oréal France « Pour les Femmes et la Science »**

L'année 2012 a été celle de la 6<sup>ème</sup> session des Bourses L'Oréal France - UNESCO ouvertes aux doctorantes.

Après les interventions des présidents de la CNFU et de l'Académie des Sciences, la Fondation L'Oréal France a bien voulu faire passer le nombre de bourses de 10 à 25.

Par ailleurs, le concours concernait, en 2012, **toutes** les disciplines des sciences exactes et naturelles contrairement aux années passées.

Le but est de promouvoir le rôle des femmes dans la recherche scientifique, en se fondant sur la conviction que le monde a besoin de la science et que la science a besoin des femmes.

La CNFU, en partenariat avec la Fondation l'Oréal France et l'Académie des Sciences :

1. reçoit les dossiers des candidatures
2. organise la présélection des dossiers qui sont examinés par le jury
3. participe au jury final par l'intermédiaire de M.M. Jean Audouze et Robert Barbault.

Les lauréates se sont vues remettre une bourse, le 8 octobre dernier, au Palais de la découverte, au cours d'une cérémonie en présence de Mme la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Université des Nations Unies (UNU)**

Le président de la CNFU a organisé conjointement avec l'UNU, le 9 mai 2012, le colloque de présentation de l'Université des Nations Unies<sup>1</sup> à la communauté académique francophone. L'objet de cette journée était de sensibiliser le monde universitaire francophone à l'existence de cette université « sans murs » qui constitue un réseau académique international particulièrement efficace. Cet évènement a permis d'envisager les possibilités de collaboration de ce réseau avec les universités françaises.

Elle s'est déroulée à Paris en présence du recteur de l'UNU et des directeurs des instituts des différentes régions du monde qui en dépendent.

## **Astronomie et patrimoine mondial**

La Commission a participé à la mise en œuvre de l'initiative thématique « Astronomie et patrimoine mondial » coordonnée à l'UNESCO par Mme Anna Sidorenko, du secteur de la Culture.

Cette participation fait suite au colloque « Sauvegarde du patrimoine astronomique », organisé par le MAEE, la CNFU, l'Institut d'Astrophysique de Paris (IAP) et la Société Astronomique de France (SAF), qui s'était déroulé à Paris en septembre 2011.

A l'occasion de la 36<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Saint-Petersbourg, M. Jean Audouze a présenté, à l'Observatoire astronomique du Pulkovo, devant l'assemblée des participants à ce comité, tout l'intérêt du patrimoine astronomique dans le cadre de la Convention de 1972.

De plus, des contacts ont été pris entre M. Jean Audouze, M. Thierry Montmerle (secrétaire général de l'Union Astronomique Internationale – UAI), Clive Ruggles (représentant de l'UAI auprès de l'UNESCO), Mme Sabine Sabater et Mme Anne Sidorenko, pour faire progresser le dossier d'inscription de quelques observatoires astronomiques au patrimoine mondial.

## **Éducation en vue du développement durable**

Le 8 février s'est tenue une réunion de l'Espace National de Concertation (ENC) à laquelle a participé la CNFU.

Notre commission contribue aux travaux de l'ENC pour l'Éducation à l'environnement et au développement durable en assurant le volet international.

Une réunion plénière a également eu lieu le 12 décembre 2012.

---

<sup>1</sup> Cf. programme du colloque en annexe 2.

## Bilan 2012 des travaux dans le domaine des sciences humaines et sociales

### *Ethique des sciences*

#### **Rapport du Groupe de travail « Éthique des sciences » pour l'année 2012**

Les travaux du Séminaire « Les scientifiques doivent-ils être responsables ? – Fondements, enjeux et évolution normative » organisé le 9 décembre 2011, à l’École normale supérieure, par le groupe de travail « Éthique des sciences » animé par M. Christian Byk (membre de la CNFU, magistrat et secrétaire général de l’association Droit, Éthique et Sciences) ont servi de base de travail lors des premières réunions de ce groupe, début 2012, dans le cadre de la révision par l’UNESCO de la Recommandation de 1974 concernant la condition des chercheurs scientifiques. Le groupe de travail a rédigé un texte présentant 27 réflexions concernant le préambule, l’éthique scientifique, les vertus cardinales du scientifique, la méthodologie scientifique, le statut du scientifique, la société et les scientifiques, la médiation scientifique, l’expertise et les lanceurs d’alerte pour accompagner un courrier, élaboré par M.M. Jean Audouze et Christian Byk, adressé à la sous-directrice générale pour les sciences sociales et humaines de l’UNESCO qui attirait son attention sur les points suivants :

1. Dans la mesure où l’aide aux Pays les moins avancés et à l’Afrique constitue une des priorités essentielles de l’UNESCO, cette recommandation doit faire référence aux caractéristiques et aux besoins spécifiques de la recherche effectuée par ces pays, et des chercheurs qui y travaillent.
2. La recherche scientifique est entreprise au service de la société toute entière, en particulier à l’intention des mondes économique politique et militaire. L’interaction idéale entre la société et la communauté scientifique doit être abordée et spécifiée dans la future recommandation.
3. L’expertise scientifique constitue l’un des aspects essentiels de l’apport des chercheurs au reste de la société. Ce sujet doit également constituer une des sections du texte amendé.
4. Le statut des « lanceurs d’alerte » doit être précisé et renforcé.
5. Il semble également utile de réfléchir aux attentes et aux besoins des chercheurs ayant des responsabilités (chefs d’équipe, directeurs de laboratoires et d’instituts, conseillers scientifiques gouvernementaux...)
6. Il est vivement souhaité qu’à l’occasion de cette remise à jour de la recommandation, l’UNESCO établisse un mécanisme de suivi, dynamique et participatif.

Le conseil exécutif de l’UNESCO à sa 189<sup>ème</sup> session a souligné dans son rapport (189 EX /27) l’importance de la Recommandation de 1974 qui traite de l’éthique scientifique et des questions touchant aux politiques scientifiques d’une manière exhaustive, notamment en ce qui concerne le rôle et l’élaboration des politiques nationales, l’enseignement et la formation scientifique, les droits et responsabilités professionnels des chercheurs scientifiques, ainsi que leur emploi et l’évolution de leur carrière. Au vu du nombre réduit de réponses à l’exercice de suivi reçues par l’UNESCO, un questionnaire révisé a été renvoyé au mois de juin auquel le groupe de travail a répondu. Il convient de noter que le document sur ce sujet, présenté au Conseil Exécutif par le secrétariat de l’UNESCO, reprenait mot pour mot, la contribution de notre groupe de travail.

L'UNESCO vient de nommer M. Jean Audouze, dans le groupe de travail *ad hoc* international, chargé de présenter un rapport à la Conférence générale concernant la procédure à adopter pour réviser la Recommandation de 1974.

Les actes du séminaire du 9 décembre viennent de paraître en janvier 2013, édités par « Les Études Hospitalières » et constituent le premier ouvrage d'une nouvelle collection « Science, Éthique et Société ». Vous pouvez le commander à l'adresse suivante :  
<http://www.leh.fr/edition/science-ethique-et-societe/les-scientifiques-doivent-ils-etre-responsables-9782848744131.html>.

Il existe également une version électronique : <http://www.bnfs.fr/collection/science-ethique-et-societe/les-scientifiques-doivent-ils-etre-responsables-9782848744544.html>

Enfin, signalons que le groupe de travail a accueilli successivement 2 étudiants-stagiaires qui ont, entre autres, été chargés de faire des recherches sur les thèmes en cours et ont réalisé des fiches documentaires.

### ***Mathématiques pour tous ?***

Le colloque « Mathématiques pour tous »<sup>2</sup>, sous le patronage de l'UNESCO, organisé par la CNFU, et en partenariat avec l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques et la Fondation Cartier pour l'art contemporain, s'est déroulé les 30 et 31 janvier 2012 à Paris.

Cet évènement a eu pour objectif l'exploration du vaste continent des mathématiques d'aujourd'hui et a réuni des personnalités de tous horizons : journalistes, artistes, sociologues, philosophes et experts venus du monde entier. Il a permis de donner un éclairage sur les récents développements des interactions entre les mathématiques et d'autres sciences et sur leur accessibilité au public.

Des tables rondes ont permis de débattre autour de plusieurs thèmes : « Mathématiques, un dépassement soudain », « les mathématiques et le vivant, une nouvelle frontière ? », « les mathématiques, l'économie et la finance, des alliances risquées » et « l'éducation aux mathématiques dans le monde, une situation mouvante et contrastée ».

### **Perspectives 2013 des travaux dans le domaine des sciences exactes et naturelles**

#### **Réunions du Comité Sciences**

M. Jean-François Sabouret a prévu d'organiser trois à cinq réunions du Comité Sciences, chacune évoquant un sujet spécifique lié au développement durable grâce à l'audition d'un expert extérieur (comme ce fut le cas le 11 décembre 2012).

Parmi les sujets envisagés, citons : le nucléaire, la « muraille verte », les OGM, les nanotechnologies...

La réunion du 11 décembre dernier, à la Commission, avait permis de définir des axes d'action importants à poursuivre et de nouveaux à impulser.

M. Bernard Delay, directeur scientifique au CNRS et chercheur émérite, était alors intervenu et avait présenté, dans le cadre de ses travaux relatifs à l'Environnement et au Développement durable, une étude sur : « Les rapports entre le Scientifique et les populations dans le cadre de la protection de l'environnement – L'exemple de la biodiversité ».

---

<sup>2</sup> cf. Programme du colloque en annexe 3

M. John Crowley, chef de l'équipe Dimensions sociales des changements environnementaux mondiaux du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, avait également pu exposer les principaux axes du programme MOST (Observatoire Mondial des Transformations Sociales), détaillé ci-après.

Par ailleurs, ce Comité a bénéficié, au début du mois de janvier 2013, de l'arrivée d'une nouvelle Conseillère technique (Mme Carole Godin).

### **Mathématiques de la Planète Terre 2013 (MPT 2013) – 5 mars 2013**

L'UNESCO a décidé le lancement d'une année internationale sur les mathématiques au service de la Terre.

La CNFU a contribué à l'organisation du colloque de lancement qui va se tenir le 5 mars prochain à l'UNESCO et dont le programme peut être résumé comme suit :

- une planète à découvrir
- une planète accueillant la vie
- une planète organisée par l'homme
- une planète en danger

### **Colloque sur l'enseignement au développement durable**

La Commission programme la préparation d'un grand colloque sur l'« Éducation au développement durable » à l'horizon de mars 2014.

L'objectif est double, pour la CNFU :

- elle établira un rapport étape sur ses travaux réalisés à la fin de son mandat de quatre ans ;
- elle effectuera un bilan de la décennie de l'EDD 2005-2014, avant la conférence de novembre 2014 à Nagoya et pourra faire part de propositions, d'axes d'évolution allant vers un programme à part entière, de l'UNESCO.

### **Colloque sur les pôles**

En coopération avec M. Michel Rocard, ancien Premier ministre, ambassadeur des Pôles, M. Jean Audouze va organiser un colloque scientifique sur les pôles arctique et antarctique qui se tiendra à l'UNESCO en décembre 2013 et qui sera soutenu financièrement par le Prince Albert de Monaco.

Après une rencontre à New York, le 13 décembre 2012, entre M.M. Michel Rocard et Jean Audouze avec le secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki Moon, ce dernier devrait, en principe, inaugurer ce colloque.

### **Partenariats 2013**

#### **Bourses L'Oréal France « Pour les Femmes et la Science »**

La CNFU prépare la campagne 2013 avec la mise en place d'une plateforme internet permettant aux experts effectuant la présélection et au jury (auquel M.M. Jean Audouze et Robert Barbault continuent à appartenir) de consulter plus facilement les dossiers de candidatures.

## **Perspectives 2013 des travaux dans le domaine des sciences humaines et sociales**

### **Ethique des sciences**

Le groupe de travail a mis en place en début d'année 2012 un comité de pilotage que M. Dominique Rojat, inspecteur général de l'Éducation nationale, doyen du groupe Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), a accepté d'animer afin d'organiser un séminaire intitulé « Formation des scientifiques à l'éthique » qui se déroulera le 15 février 2013 à l'École Normale Supérieure. L'existence de préoccupations éthiques dans l'exercice des professions scientifiques conduit à envisager la manière dont il convient de préparer des professionnels à affronter ces questions éthiques. Cela pose donc la problématique de la prise en compte de ces questions dans le cadre de leur formation initiale ou continue. L'objet de ce colloque sera d'aborder la question centrale suivante : convient-il d'envisager une formation spécifique à l'éthique des futurs professionnels de la science et de ses applications technologiques et si oui, comment ? Le périmètre de la réflexion est donc principalement celui de l'enseignement supérieur. Dans un deuxième temps une autre rencontre sera consacrée à l'enseignement secondaire.

La préparation, par M. Christian Byk, de la rencontre « Risques et complexité : Recherche interdisciplinaire sur l'incertitude et la complexité dans la société du risque » dont la CNFU est coorganisateur et qui se déroulera à Kushiro Hokkaido au Japon, les 28 et 29 août 2013, fût à l'ordre du jour de plusieurs réunions.

Le groupe de travail participera à l'organisation du colloque sur le développement durable qu'organisera la CNFU en synergie avec ses trois Comités. Il note qu'il serait intéressant que soient abordées des thématiques complémentaires à celles que l'Institut de recherche pour le développement (IRD) développera en mai 2013 au cours d'un colloque sur l'éthique et le développement durable.

D'autre part, ce groupe souhaite coorganiser avec des institutions de recherche des conférences sur des controverses scientifiques. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dont le comité consultatif commun d'éthique pour la recherche agronomique (INRA-CIRAD) a rendu un avis sur les nanosciences, sera interrogé sur son intérêt à organiser un tel évènement avec la CNFU. L'Observatoire national de la biologie de synthèse qui prépare l'organisation d'un forum et pourrait aussi être approché pour une possible coopération.

### **Observatoire mondial des transformations sociales (MOST)**

Ce programme, dirigé par M. John Crowley, est le pont entre, les sciences sociales et humaines, et l'action publique, dans un cadre intergouvernemental.

L'inclusion sociale, la jeunesse, la société du savoir et les dimensions sociales du changement climatique sont les principaux domaines stratégiques prioritaires de l'Observatoire.

La CNFU va s'attacher à impulser une dynamique autour de « la société du savoir sur la biodiversité » en sollicitant des personnes ressources, pleinement actives dans cet objectif.

## Culture et Communication

### *Le Comité Culture et Communication*

Présidé par M. Chérif Khaznadar, président de la Maison des Cultures du Monde et vice-président de la Commission française pour l'UNESCO, le Comité Culture et Communication s'est attaché à travailler les thèmes prioritaires sur lesquels a porté la feuille de route interministérielle délivrée en juillet 2010 :

« contribution à la promotion et à la mise en œuvre des trois grandes Conventions culturelles de l'UNESCO : la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, la Convention sur le patrimoine mondial et la Convention sur le patrimoine culturel immatériel et aux questions liées au numérique :

- Les enjeux culturels liés à la numérisation du patrimoine, problématique à laquelle la directrice générale de l'UNESCO est particulièrement sensible : ce thème pose notamment la question de l'encouragement des initiatives privées et des partenariats public-privé afin de faciliter l'accès aux œuvres culturelles grâce à la numérisation, mais aussi celle de la structuration du marché du numérique ou celle du respect des droits d'auteur afin de garantir une juste rémunération de la création.
- Internet et liberté d'expression : le ministre des Affaires étrangères et européennes a pris avec son homologue néerlandais une initiative en vue de défendre et promouvoir le plein respect de la liberté d'expression et des droits fondamentaux sur Internet.
- La question de la gouvernance de l'Internet, notamment au niveau international. »

Au cours de l'année 2012, les activités du Comité Culture et Communication se sont réparties comme suit :

### *Patrimoines*

#### **Colloque CNFU – Maison des Cultures du Monde – Centre français du patrimoine culturel immatériel**

Le colloque « Patrimoine, oui, mais quel patrimoine ? » annoncé en 2012, et organisé par M. Chérif Khaznadar, la Maison des Cultures du Monde, le Centre français du patrimoine culturel immatériel (CFPCI) et la Commission nationale, s'est tenu les 3 et 4 Avril 2012 dans la salle IV de l'UNESCO.

Il a mobilisé 22 experts français du champ patrimonial et/ou spécialistes du patrimoine mondial à l'UNESCO dans des disciplines diverses (recherche, architecture, urbanisme, droit, sociologie, anthropologie..), issus de régions et de générations variées<sup>3</sup>, et réuni à peu près 150 personnes sur ces deux journées. Plusieurs représentants de l'UNESCO, anciens ou actuels, sont intervenus : M. Francesco Bandarin (actuel sous-directeur général pour la Culture) ; M. Georges Zouain (ancien directeur de l'Unité des opérations d'urgence, directeur adjoint du centre du Patrimoine mondial) ; M. Mounir Bouchenaki (directeur p.i du Centre du patrimoine mondial, sous-directeur pour la culture, directeur général du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) ; Mme Katerina Stenou (directrice de la plateforme intersectorielle du dialogue interculturel).

<sup>3</sup> cf. programme joint en annexe 4

L'information avait été diffusée auprès des délégations, des publics et des experts. Le programme du colloque a circulé sur de multiples sites, universitaires ou spécialistes.

Les enregistrements pour lesquels les participants avaient donné leur accord ont été mis en ligne dès la refonte des pages du site [www.unesco.fr](http://www.unesco.fr) achevée, ainsi que sur le site de la Maison des Cultures du Monde.

Les Actes ont été publiés fin novembre aux éditions Babel Actes Sud dans la collection L'Internationale de l'Imaginaire (n°27).

Ils ont fait l'objet d'un compte-rendu de lecture sur le site <http://lectures.revues.org> et seront également présentés dans Policultures (<http://www.policultures.fr>) par M. Philippe Poirrier, vice-président du Comité d'Histoire du ministère de la Culture et de la Communication.

Les Actes ont été diffusés parmi les délégations francophones de l'UNESCO qui avaient – pour certaines – assisté à une partie de ces journées.

### **9<sup>ème</sup> journée PCI - Maison des cultures du Monde**

Pour sa 9<sup>ème</sup> Journée du patrimoine culturel immatériel (PCI)<sup>4</sup>, la Maison des Cultures du Monde a accueilli, le 3 juin 2012, le premier Forum de chercheurs du PCI.

Ce Forum, créé à l'initiative d'un groupe d'experts avec le soutien de FARO – Interface flamande pour le patrimoine culturel, du Centre japonais de catégorie 2 de l'UNESCO pour la recherche sur le PCI et de la Maison des Cultures du Monde, est appelé à se tenir tous les ans, à la veille de la réunion de l'Assemblée générale de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI. Constitué d'experts qui ont participé à l'élaboration de la Convention et/ou qui ont accompagné sa mise en œuvre, le Forum se propose d'organiser des débats de fond sur la Convention, d'en dresser un état des lieux, d'en dégager les perspectives. C'est ainsi que, pour sa première réunion, deux concepts ont fait l'objet des communications des experts participants : Qu'entend-on par « communautés » au sens de la Convention ? Quels sont les critères de définition d'un PCI ?

Cette 9<sup>ème</sup> journée a été soutenue par les Commissions nationales estonienne, flamande, française et marocaine.

### **Réunions préparatoires et de programme liées à la Convention de 1972 (PM)**

- Participation aux réunions mensuelles du Comité des Biens français organisées par la direction du Patrimoine du ministère de la Culture pour les programmes liés au patrimoine mondial (6 avril, 31 mai, 19 octobre)
- Participation à la délégation française pour la 37<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine Mondial (Saint Pétersbourg, 24 Juin - 6 Juillet 2012).
- Participation de M. Jean Audouze à l'événement « Astronomie et patrimoine mondial » (Observatoire de Pulkovo, 28 Juin 2012) organisé en marge du Comité et dans le cadre de l'Initiative thématique du même nom, au cours duquel le président de la Commission a présenté la *Déclaration de Paris* sur la préservation du patrimoine astronomique formulée lors du colloque international organisé à l'Institut d'astrophysique de Paris en septembre 2011.

(Pour le chapitre **Patrimoine scientifique**, voir le point qui y est consacré dans la partie « Activités du Comité Sciences » de ce même rapport)

---

<sup>4</sup> Voir programme en annexe 5.

## **Réunions préparatoires et de programme liées à la Convention de 2003 (PCI)**

- Participation aux réunions du Comité du patrimoine immatériel mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication.
- Participation à la délégation française lors de la 7<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Paris, 3 - 7 décembre 2012).

## ***Diversité culturelle***

### **Collaboration au rapport quadriennal français sur la mise en œuvre de la Convention de 2005**

La CNFU a collaboré à la rédaction du rapport quadriennal sur la mise en œuvre de la Convention de 2005, sous la coordination de Mme Julie Sauret du ministère des Affaires étrangères ; en prenant à sa charge la partie consacrée à la société civile.

Un questionnaire a été rédigé, mis en ligne puis diffusé à plus d'une centaine d'organisations ou personnalités jugées à même de contribuer à la réflexion dans le champ de la société civile.

Après dépouillement, les réponses ont été examinées et analysées, et la synthèse a été intégrée dans le rapport global, fin avril. Le rapport final et complet est disponible en ligne sur le site de l'UNESCO, en français, anglais et espagnol au lien suivant :

<http://www.unesco.org/culture/cultural-diversity/2005convention/fr/periodicreport/list/2012/c/France>

### **Diversité culturelle et numérique : lancement de la rédaction du Glossaire critique de la diversité culturelle à l'ère du numérique**

Une première liste d'entrées a été définie en réunions d'experts sous la direction de Mme Divina Frau-Meigs.

Les experts pressentis ont ensuite été contactés, et la liste des entrées retravaillée au fur et à mesure des commentaires reçus et après une réunion avec la direction générale de la Mondialisation du ministère des Affaires étrangères.

Trois réunions ont ensuite rassemblé, au mois d'octobre, la plus grande part des experts-chercheurs pour la plupart pressentis afin d'harmoniser les complémentarités de termes et préciser les enjeux conceptuels et méthodologiques du débat posé.

Le glossaire comprendra quatre-vingt entrées et à peu près soixante-dix auteurs, issus de plus de quarante centres de recherche.

## ***Numérique***

Un premier projet de « cartographie des pratiques culturelles à l'ère du numérique » a été rédigé par un expert associé du groupe de travail de Mme Divina Frau-Meigs (M. Eric Guichard, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB, Équipe Réseaux, savoirs et territoires- ENS) que le groupe de travail examinera au cours de l'année 2013.

## **Programme Mémoire du Monde**

La Commission française héberge le Comité français du programme Mémoire du Monde, présidé par M. Gérald Grunberg et composé de représentants d'institutions du patrimoine documentaire et du ministère de la Culture.

## **Dossiers 2012**

2012 était une année à dépôt de dossiers de candidatures pour l'inscription sur le registre international.

Le comité français s'est réuni à trois reprises en janvier, juin et septembre 2012 et a été sollicité pour aider à la rédaction du dossier d'inscription de la CISIR (Commission internationale du service international de recherches) pour le fonds d'Archives dites « de Bad Arolsen » (Archives de la déportation, entreposées en Allemagne). La candidature, coordonnée par M. Du Laurens, alors en fonction dans l'organisation internationale, a pu être élaborée et transmise dans les temps fin mars 2012. Elle a été présentée au nom de la CISIR (Commission Internationale pour le Service International de Recherches) composée de onze Etats membres.

Le dossier de candidature des Pantomimes lumineuses d'Emile Reynaud, proposé par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a été en partie achevé mais devra être repris dans le cadre d'une candidature multinationale en 2014.

## **Actualisation de la charte du Comité français**

Cette première année de reprise des activités du Comité français a été l'occasion de la rédaction d'une charte actualisée du Comité français.

## **Réunion d'information**

L'année 2012 a également été l'occasion d'une première réunion d'information nationale sur le programme, à destination des bibliothèques, archives et directions régionales des affaires culturelles, organisée dans la salle Félix Éboué du site des Invalides, le 19 novembre 2012.

Le programme<sup>5</sup> ainsi qu'une plaquette d'information sur le programme Mémoire du Monde ont été adressés par mail et/ou voie postale à plusieurs centaines de représentants d'archives, bibliothèques, société savantes et DRAC.

La journée a réuni une quarantaine de représentants de ces milieux, tant parisiens que provinciaux, et a permis aux institutions qui avaient fait inscrire une partie de leurs collections sur le Registre International, de partager leurs expériences d'inscriptions. En particulier et en l'occurrence, la Médiathèque de Bayeux a présenté l'inscription de la Tapisserie de la Reine Mathilde, dite Tapisserie de Bayeux, et l'Association des amis de la bibliothèque humaniste de Sélestat a présenté celle de la Bibliothèque de Beatus Rhenanus, humaniste du XVIème siècle. L'occasion a également été offerte aux Archives de France de revenir sur les inscriptions passées de l'institution et de présenter ses projets de candidatures à venir.

Les modalités de candidature ont ainsi été rappelées aux institutions intéressées.

La réunion a également été l'occasion de présenter le programme Mémoire du Monde,

---

<sup>5</sup> cf. programme joint en annexe 6

ses spécificités et ses développements internationaux dans le système UNESCO, grâce à la présence de Mme Joie Springer, secrétaire du programme.

Enfin, la participation du président du Comité allemand de la Mémoire du Monde, M Joachim-Felix Leonhard, a permis de prendre connaissance des réflexions allemandes sur le programme et d'ouvrir la discussion à un horizon européen.

Des éléments de compte-rendu ont été mis en ligne sur les pages de la Commission.

## Suivi du programme

Le comité a également suivi l'actualité des développements du programme, tant en termes de statut que d'enjeux.

Les réactions du Comité au texte proposé suite à la réunion d'experts qui s'était tenue à Varsovie en mai 2012 ont ainsi pu être communiquées à la délégation avant l'examen du point à l'ordre du jour du Conseil exécutif d'automne 2012, que la réunion d'experts préparait.

De même, en amont et en aval de la conférence de Vancouver (26 - 28 septembre 2012) consacrée à la préservation du patrimoine numérique, les membres du comité français ont été invités à communiquer leurs positions et expertises sur les textes soumis par l'UNESCO et leurs réactions (en particulier celles du Service interministériel des Archives de France et de la Bibliothèque nationale de France), qui proposaient un certain nombre de recommandations, ont été transmises au secrétariat.

## Gestion des logos du domaine de la Culture

### Logos PM

Comme le stipulent les textes officiels, l'utilisation des logos UNESCO / Patrimoine mondial est soumise – en consultation avec la Commission nationale – à autorisation préalable du secrétariat de l'UNESCO affecté à cette gestion.

En 2012, la CNFU a eu à peu près quatre-vingts échanges avec le secrétariat de l'UNESCO concernant des demandes de logos liés au Patrimoine mondial, de toutes origines (gestionnaires ou non de sites inscrits, institutions et/ou particuliers..) et pour toutes sortes de supports. Ces échanges attestent de la méconnaissance des limites et règles arrêtées par l'UNESCO, par la Société civile en général.

Quelques mésusages des logos PM ont également été constatés, ici ou là, en particulier sur internet où l'appropriation et le montage d'images sont si faciles. Ceux qui avaient été repérés ont globalement pu être corrigés.

Dans un souci de rationalisation et de diffusion d'informations correctes, la CNFU a actualisé les informations afférentes à ces usages et les a mises sur son site. Ces informations ont également été diffusées auprès des gestionnaires des sites inscrits identifiés.

Le travail de diffusion d'informations transparentes et d'harmonisation des pratiques dans les limites fixées par l'UNESCO, ainsi que celui de veille, sont appelés à se poursuivre et se systématiser, à la faveur notamment d'une consultation organisée par l'UNESCO sur les usages de ces emblèmes.

### Logos PCI

L'octroi du logo PCI est soumis à d'autres règles et procédures que celui des logos PM, différence explicitée sur les pages internet de la CNFU depuis leur refonte.

Il demande l'aval de la Commission ainsi que de l'autorité nationale désignée, en charge de l'emblème, à savoir le ministère de la Culture et de la Communication. Ces deux autorités ont décidé de travailler conjointement et en coopération étroite avec le Centre français du patrimoine culturel immatériel de Vitré (CFPCI) appelé à héberger l'Association des éléments français des éléments inscrits au PCI et qui présente une source d'informations scientifiques complémentaire.

Un travail de diffusion des informations est à prévoir, de même qu'une veille internet, en collaboration toujours avec le MCC et le CFPCI.

Enfin, M. Daniel Rondeau, ambassadeur délégué permanent de la France à l'UNESCO a bien voulu associer M. Jean Audouze à différentes manifestations organisées au Château de Versailles, à Nancy et à l'Hôtel de la Marine à destination de ses collègues ambassadeurs, représentants permanents auprès de l'UNESCO. Qu'il en soit ici remercié.

## ANNEXES



**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DIRECTION DES NATIONS UNIES, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA FRANCOPHONIE  
Sous-Direction des Affaires Francophones**

21 décembre 2012

**NUOI/FR**

**Objet : Résultats de la réunion interministérielle du 12 décembre 2012 sur les missions et les moyens de la CNFU.**

**Feuille de route de la CNFU pour 2013**

En 2013, la Commission nationale française pour l'UNESCO mettra en œuvre prioritairement les actions suivantes identifiées par les ministères.

**I / Education** (Ministère de l'Education Nationale et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) :

Dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur, les axes de travail de la commission s'articuleront autour des points suivants, concourant aux objectifs globaux de scolarisation universelle, notamment des filles, de maîtrise des compétences de base et de lutte contre le décrochage scolaire, et d'un développement quantitatif et qualitatif des réseaux. La Commission travaillera à une plus grande implication des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche.

- 1 – Colloque éducation inclusive en 2013 ;
- 2 – Animation du réseau des Ecoles associées à l'Unesco ;
- 3 – Animation du réseau des Chaires Unesco.

**II / Sciences** (Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie et Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) :

En matière de sciences exactes et naturelles et de sciences humaines et sociales, les activités de la commission devront se concentrer sur les problématiques liées à la biodiversité (mobilisation de l'opinion, information scientifique, recherche), la valorisation des actions du Comité MAB et des réserves de biosphère en France, ainsi qu'à leurs actions en faveur de l'éducation au développement durable.

L'axe de travail pourrait être de conforter et valoriser les actions du Comité MAB et des réserves de biosphère en France, notamment grâce :

- A l'animation du réseau national des réserves de biosphères, notamment par des échanges d'expériences et d'informations (réunion avec les gestionnaires, animation de différents groupes thématiques),
- A l'accompagnement des porteurs de projets engagés dans la désignation de nouvelles réserves de biosphère,
- A la valorisation de l'action du Comité MAB-France et des réserves de biosphère françaises,
- Au renforcement de l'implication des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche
- Au développement de coopérations internationales, notamment autour du réseau régional Euromab (Europe, Amérique du Nord).

- 1 - Approche scientifique de la biodiversité ;
- 2 - Volet éducatif du Programme MAB en tant que contribution à l'éducation au développement durable ;
- 3 - Par ailleurs, les activités en matière d'éthique des sciences devront être poursuivies.

### **III / Culture** (Ministère de la Culture et de la Communication et Ministère des Affaires Etrangères) :

Dans le domaine de la culture, le travail de la Commission pourra se concentrer sur quelques grandes questions liées aux enjeux du numérique ; La CNFU doit contribuer à la promotion et à la mise en œuvre des trois grandes conventions culturelles de l'UNESCO : la Convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, la Convention sur le Patrimoine mondial et la Convention sur le patrimoine culturel immatériel.

- 1 – Numérique et industries culturelles et créatives dans le cadre de la Convention de 2005 et des négociations commerciales multilatérales : action politique de promotion et de recherche de coalition d'Etats parties à la Convention de 2005 ;
- 2 – Programme Mémoire du Monde (classement et classification des sources documentaires de l'humanité) ;
- 3 – Animation du réseau des chaires UNESCO, notamment celles sous tutelle du MCC (écoles d'art et d'architecture) ;
- 4 – Coopération avec les autres commissions nationales sur toutes les questions de patrimoine en vue des comités intergouvernementaux.



UNITED NATIONS  
UNIVERSITY



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Commission  
nationale française  
pour l'UNESCO

## Présentation de l'Université des Nations Unies à la communauté académique francophone

*le 9 mai 2012 à 15h - Salle IX, UNESCO  
7 Place de Fontenoy - 75352 Paris*

### Programme

14h30-15h00 - Accueil des participants

15h00-15h30 - Ouverture du colloque: **Luk Van Langenhove**

*Directeur du Bureau de l'Université des Nations Unies à l'UNESCO (UNU-OP) et de l'Institut de l'UNU sur les études comparatives d'intégration régionale (UNU-CRIS)*

**15h00-15h10 - Jean Audouze**

*Président de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO*

**15h10-15h20 - David Atchoarena**

*Directeur de la Division de la planification et du développement des systèmes éducatifs à l'UNESCO*

**15h20-15h30 - Konrad Osterwalder**

*Recteur de l'Université des Nations Unies*

15h30-16h30 - Présentation de quatre instituts de l'UNU: **Konrad Osterwalder**

*Recteur de l'Université des Nations Unies*

**15h30-15h45 - Luc Soete**

*Directeur de l'Institut de l'UNU de recherche et de formations économiques et sociales sur l'innovation et la technologie (UNU-MERIT)  
Maastricht (Pays-Bas)*

**15h45-16h00 - Jakob Rhyner**

*Directeur de l'Institut de l'UNU sur l'environnement et la sécurité humaine (UNU-EHS) et Vice-Recteur de l'UNU en Europe.  
Bonn (Allemagne)*

**16h00-16h15 - Elias Ayuk**

*Directeur de l'Institut de l'UNU sur les ressources naturelles en Afrique (UNU-INRA)  
Accra (Ghana)*

**16h15-16h30 - Peter Haddawy**

*Directeur de l'Institut International de l'UNU pour la technologie des logiciels (UNU-IIST)  
Macao (Chine)*

**16h30-17h30 - Table Ronde: Interactions entre les Instituts de l'UNU, leurs pays d'accueil et les universités locales**

**Jean-Pierre Bourguignon** (Modérateur)

*Directeur de l'Institut des Hautes Études Scientifiques et membre du Conseil de l'UNU*

**Jean-Pierre Gesson**

*Président de la commission des relations internationales et européennes de la conférence des présidents d'universités (CPU)*

**Zafar Adeel**

*Directeur de l'Institut de l'UNU sur l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH) - Hamilton (Canada)*

**Finn Tarp**

*Directeur de l'Institut mondial de l'UNU pour la recherche sur l'économie et le développement (UNU-WIDER) - Helsinki (Finlande)*

**Ingvar Birgir Friðleifsson**

*Directeur du Programme de l'UNU de formation sur l'énergie géothermique (UNU-GTP) - Reykjavík (Islande)*

**José Luis Ramirez**

*Directeur du Programme de l'UNU sur la biotechnologie pour l'Amérique latine et les Caraïbes (UNU-BIOLAC) - Caracas (Venezuela)*

**Luna Abu-Khadra**

*Représentante du Recteur et Directrice du Bureau du Développement New York (États Unis)*

**Mohamed Salleh Mohamed Yasin**

*Directeur de l'Institut de l'UNU pour la santé mondiale (UNU-IIGH)  
Kuala Lumpur (Malaisie)*

# MATHÉMATIQUES POUR TOUS ?

Colloque à l'UNESCO › 30 et 31 janvier 2012

Organisé par la Commission nationale française pour l'UNESCO,  
l'Institut des hautes études scientifiques (IHÉS)  
et la Fondation Cartier pour l'art contemporain.

Le colloque *Mathématiques pour tous ?* vise à donner un éclairage ouvert sur les développements récents des mathématiques dans leurs interactions avec d'autres sciences et avec la société, ainsi que dans leur accessibilité au public et leur dimension éducative dans le monde.

Se nourrissant des rencontres entre mathématiciens et artistes qui sont au cœur de l'exposition *Mathématiques, un dépassement soudain* présentée à la Fondation Cartier pour l'art contemporain du 21 octobre 2011 au 18 mars 2012, le colloque aborde sous la forme de tables rondes des domaines pour lesquels les mathématiques sont au centre de l'actualité, de façon parfois controversée.

Animée par des personnalités publiques, chaque table ronde réunit des experts venus du monde entier qui seront amenés à confronter leurs expériences et à présenter leur point de vue.

*Programme en cours d'élaboration, susceptible de modification.*



Fondation *Cartier*  
pour l'art contemporain



# Lundi 30 janvier

Modérateur : Stéphane Paoli (France Inter) ou Dominique Leglu (Sciences et Avenir)

## 8h15 Accueil des participants

## 9h00 Ouverture

Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, ou son représentant  
Jean Audouze, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO  
Hervé Chandès, directeur général de la Fondation Cartier pour l'art contemporain  
Jean-Pierre Bourguignon, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'IHÉS

## 10h30 Pause-café

---

## 11h00-12h45 1<sup>ère</sup> table ronde > L'exposition *Mathématiques, un dépassement soudain, une expérience possible de transmission des mathématiques au public.*

Cette table ronde sera l'occasion de présenter une expérience réalisée par la Fondation Cartier pour l'art contemporain et de donner la parole à certains artistes et mathématiciens ayant contribué à l'exposition.

Introduction :  
Stéphane Paoli, journaliste

Intervenants :  
Jean-Michel Alberola, artiste  
Cédric Villani, mathématicien, Institut Henri Poincaré – université de Lyon 1  
(liste en cours de finalisation)

En présence de Jean-Pierre Bourguignon, Hervé Chandès et Michel Cassé, commissaires de l'exposition.  
Projection d'extraits de films présentés dans l'exposition.

---

## 14h15-16h00 2<sup>ème</sup> table ronde > Les mathématiques et le vivant, une nouvelle frontière ?

Le nouveau paradigme des sciences de la vie, et l'accumulation des données qu'il engendre, offrent de nouvelles occasions aux mathématiciens, biologistes et informaticiens de redéfinir leur cadre de collaboration.

Introduction :  
Sir Roger Penrose (physicien et mathématicien) ou Michel Serres (philosophe et historien des sciences)

Intervenants :  
Pierre-Yves Oudeyer, INRIA, Bordeaux  
François Taddei, faculté de médecine Necker, Paris  
Alessandra Carbone, professeur à l'UPMC, Paris  
Yoh Iwasa, spécialiste de la modélisation des systèmes vivants, Kyushu University, Fukuoka

---

## 16h15-17h30 3<sup>ème</sup> table ronde > Les mathématiques, l'économie et la finance, des alliances risquées.

L'actualité récente a montré les dérèglements des interactions entre ces différents secteurs. Où se situe la responsabilité de la définition des limites ? La question est aujourd'hui incontournable.

Introduction :  
José Scheinkman, professeur à l'université de Princeton, ancien directeur du département d'économie de l'université de Chicago, expert de la zone Amérique du nord et du sud.

Intervenants :  
Nicole El Karoui, mathématicienne, professeur à l'UPMC – École polytechnique  
André Lévy-Lang, professeur à l'université Paris Dauphine, ancien Président de Paribas  
Mamadou Sango, professeur à l'université de Pretoria  
Shige Peng, professeur de mathématiques à l'université du Shandong, Chine

# Mardi 31 janvier

Modérateur : Sophie Bécherel (France Inter) ou Mathieu Vidard (France Inter)

9h00-10h45

## 4<sup>ème</sup> table ronde › L'éducation aux mathématiques dans le monde, une situation mouvante et contrastée.

La carte de l'éducation aux mathématiques dans le monde présente un aspect fortement contrasté. Certains pays font des efforts considérables dans ce domaine, d'autres laissent la situation se détériorer progressivement.

Introduction :

**Mamadou Sanghare**, directeur de l'African Institute for Mathematical Sciences (AIMS), Sénégal ou  
**Mamadou Sango**, Pretoria, Afrique du Sud

Intervenants :

**Alexeï Sossinski**, professeur à l'Independent University of Moscow, ancien éditeur du journal *Quant*

**Arturo Ávila**, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'IMPA de Rio de Janeiro

**Michèle Artigue**, Présidente du CIEM ou **Marie-Françoise Roy**, professeur à l'université de Rennes, ancienne présidente de la SMF, impliquée dans des actions de formation scientifique au Burkina-Faso

**Ngô Bao Chau**, professeur à l'université de Chicago, médaille Fields 2010, formé au Vietnam et en France

**Claude Cibils**, professeur à l'université de Montpellier, directeur du CIMPA (Centre International de Mathématiques Pures et Appliquées)

11h00-12h30

## Conclusion

Trois personnalités s'expriment sur la place des mathématiques dans la société, aujourd'hui et demain.

Introduction :

**Elisabeth Badinter**, philosophe, historienne

Conclusions :

**Hajer Bahouri**, mathématicienne, directrice de recherche au CNRS

**Don Zagier**, mathématicien, professeur au Collège de France, et directeur de l'Institut Max Planck pour les mathématiques, Bonn

12h30 Clôture

**Jean-Michel Blanquer**, directeur général de l'Enseignement scolaire (ministère de l'Education nationale)

# Exposition Mathématiques, un dépaysement soudain

21 oct. 2011 – 28 mars 2012



Créée à l'initiative de la Fondation Cartier pour l'art contemporain, l'exposition *Mathématiques* propose « un dépaysement soudain », selon la formule du mathématicien Alexandre Grothendieck.

Pour cette exposition, elle a ouvert ses portes à la communauté des mathématiciens et sollicité des personnalités majeures du monde de l'art et du cinéma pour qu'en ensemble, ils métamorphosent la pensée abstraite des mathématiques en une expérience sensible et intellectuelle offerte à tous.

L'exposition est conçue avec l'Institut des hautes études scientifiques (IHÉS) et présentée sous le patronage de l'UNESCO, avec le concours de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

La Fondation Cartier est ouverte tous les jours, sauf le lundi de 11h à 20h. Nocturne le mardi jusqu'à 22h.

Fondation Cartier pour l'art contemporain  
261 boulevard Raspail, F-75014 Paris  
[fondation.cartier.com](http://fondation.cartier.com)



Programme du colloque  
« Le patrimoine oui, mais quel patrimoine ?»

organisé par la Commission Nationale Française pour l'UNESCO  
avec la collaboration de la MCM/Centre français du patrimoine culturel immatériel

Mardi 3 et mercredi 4 avril 2012 à Paris, UNESCO, Place Fontenoy

**Mardi 3 avril 2012**

**Allocution d'ouverture du colloque :**

M. Francesco Bandarin, directeur général adjoint de l'UNESCO

**1<sup>ère</sup> séance (de 9h à 13h)** Présidence de séance : Mme Wanda Diebolt (secrétaire générale de l'Agence universitaire de la francophonie)

-M. Jean Davallon (professeur responsable Equipe Culture et Communication, Centre Norbert Elias – UMR 8562) : Comment se fabrique le patrimoine

-M. Jérôme Fromageau (doyen de la faculté Jean Monnet Université Paris Sud) : Droit et patrimoine (évolution de la notion)

-M. Noé Wagener (attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études de droit public de l'Université Paris Sud) : La relation entre les personnes publiques et la protection du patrimoine : approche juridique

-M. Mounir Bouchenaki (conseiller auprès de l'UNESCO et de l'ICCROM) : Les patrimoines et l'UNESCO

-M. Jean-Paul Demoule (professeur à l'Université de Paris 1, Institut universitaire de France, ancien président de l'INRAP) : Patrimoine et archéologie

**2<sup>ème</sup> séance (de 15h à 18h)** Présidence de séance : Mme Séverine Cachat (anthropologue, directrice du Centre français du patrimoine culturel immatériel)

-M. Yvon Lamy (professeur émérite de sociologie à l'Université de Limoges) : Le pouvoir de protéger : entre administration et association

-M. Jean-Louis Tornatore (socio-anthropologie, Maître de conférence à l'Université de Lorraine) : Le patrimoine, de "re-présenter" à "faire attention"

-M. Emmanuel AmougouMballa (sociologue, enseignant-chercheur UMR-CNRS 7218-LET/LAVUE, Paris) : Les processus de patrimonialisation et réflexivité

-M. Michel Rautenberg (professeur de sociologie, Centre Max Weber, Université Jean Monnet, Saint-Etienne) : Quelles patrimonialisations de l'urbain ?

-M. Jean-Michel le Boulanger (maître de conférences en patrimoine - université de Bretagne sud - vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de la culture) : Patrimoines, identités et territoires, l'exemple de la Bretagne.

-M. Michel Colardelle (conservateur général du patrimoine, directeur des Affaires culturelles de Guyane) : Patrimoines des Outre mer français : fausse ou vraie spécificité ?

## **Mercredi 4 avril**

**3<sup>ème</sup> séance (de 9h30 à 13h)** Présidence de séance : Mme Anne-Sabine Sabater (conseillère pour la culture et la communication à la Commission nationale française pour l'UNESCO)

-M. Georges Zouain (principal GAIA-heritage, PhD.Econ) : Pour qui et pourquoi patrimonialiser ?

-M. Cyril Isnart (investigadorAuxiliar - Cidehus – Universidade de Evora) : S'approprier la patrimonialisation. Pratiques d'acteurs ordinaires

-M. Thierry Linck (directeur de recherche INRA) : Economie et patrimonialisation : la construction des appropriations du vivant et de l'immatériel

-Mme Anne Ouallet (maître de conférences, Université Rennes 2, CNRS, ESO, UMR 6590) : Manifestations culturelles et patrimoine, expériences africaines

-M. Joël Candau (professeur d'anthropologie à l'Université de Nice Sophia Antipolis) : Patrimoines (ou matrimoines) olfactifs ?

-Mme Aurélie Hervouet (doctorante en aménagement, UMR 5185. ADES, Bordeaux III) : Patrimoine et habitat social

**4<sup>ème</sup> séance (de 15h à 18h)** Présidence de séance : Chérif Khaznadjar (président de la Maison des cultures du monde/Centre français du patrimoine culturel immatériel, président du Comité culture et communication et vice-président de la Commission nationale française pour l'Unesco)

-M. Mathieu Gigot (doctorant en géographie, Université François Rabelais, Tours): Patrimoine en action(s) : un regard sur les politiques publiques patrimoniales

-M. Jean-Michel Lucas/Kasimir Bisou (maître de conférences à l'université Rennes 2): Ethique de l'universalité du patrimoine

-Mme Marie Gravari-Barbas (directrice de l'IEST Paris 1 Panthéon Sorbonne, coordinatrice de la chaire UNESCO Unitwin Culture, tourisme et développement) : Tourisme et patrimoine, le temps des synergies

-Mme Véronique Zamant (Doctorante en anthropologie et géographie urbaine à l'EHESS/LAA, Architecte DPLG-Urbaniste) : Aux marges de la patrimonialisation

-M. Denis Cerclet (maître de conférence, département d'anthropologie et membre du centre de recherches et d'études anthropologiques, Université Lumière Lyon 2) : La patrimonialisation et après ?

### **Allocution de clôture du colloque :**

M. Jean Audouze, président de la Commission nationale française pour l'UNESCO

9<sup>e</sup> JOURNÉE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Premier Forum de chercheurs du PCI

Dimanche 3 juin 2012 (de 10h à 13h et de 15h à 19h)

Maison des Cultures du Monde  
101 boulevard Raspail - Paris 6<sup>e</sup>Entrée libre

Organisée par

la Maison des Cultures du Monde - Centre français du patrimoine culturel immatériel  
et l'International Research Centre for Intangible Cultural Heritage in Asia and the Pacific Region (IRCI)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Sous le patronage du



Patrimoine  
culturel  
immatériel

Pour sa 9<sup>e</sup> Journée du patrimoine culturel immatériel (PCI), la Maison des Cultures du Monde accueille cette année le premier Forum de chercheurs du PCI. Ce Forum créé à l'initiative d'un groupe d'experts avec le soutien de FARO – Interface flamande pour le patrimoine culturel, du Centre japonais de catégorie 2 de l'UNESCO pour la recherche sur le PCI et de la Maison des Cultures du Monde, se tiendra tous les ans, à la veille de la réunion de l'Assemblée générale de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI.

Constitué d'experts qui ont participé à l'élaboration de la Convention et/ou qui ont accompagné sa mise en œuvre, le Forum se propose d'organiser des débats de fond sur la Convention, d'en dresser un état des lieux, d'en dégager les perspectives de développement et de réaliser des recherches et des études scientifiques sur les différents domaines couverts par cette Convention.

C'est ainsi que, pour sa première réunion, deux concepts feront l'objet des communications des experts participants :

- Qu'entend-on par « communautés » au sens de la Convention ?
- Quels sont les critères de définition d'un PCI ?

**INTRODUCTION : 10h à 10h30**

Ouverture par Toshiyuki Kono, Professeur à la faculté de droit, Université de Kyushu (Japon)

Allocution d'ouverture par Cécile Duvelle, Directrice de la section ICH, UNESCO

*La boîte de Pandore, 10 ans après* par Chérif Khaznadjar, Président de la Maison des Cultures du Monde - Centre français du patrimoine culturel immatériel (France)

**1<sup>ère</sup> SÉANCE : 10h30 à 13h L'interprétation des critères d'inscription sur les listes et le registre de la Convention**

Présidée par Chérif Khaznadjar

- Connaissance pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la créativité par Lourdes Arizpe, Président du Comité technique de la Commission nationale mexicaine sur le patrimoine culturel immatériel ; Président de la Commission sur le patrimoine culturel immatériel du Conseil international des sciences sociales (Mexique)
- Le Comité et ses organes par Rieks Smeets, Consultant et ancien secrétaire de la Convention pour le PCI (Pays-Bas)
- L'inventaire national et le cinquième critère de deux listes du patrimoine culturel immatériel par Öcal Oguz, Professeur, Université de Gazi (Turquie)
- Réflexions sur les critères d'inscription sur les deux listes du patrimoine culturel immatériel par Ahmed Skounti, anthropologue, Institut national d'archéologie et du patrimoine (Maroc)

**2<sup>ème</sup> SÉANCE : 15h à 17h La participation des communautés à la sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel, en vertu de la Convention**

Présidée par Toshiyuki Kono

- La relation entre les communautés et la représentation de leur milieu culturel à travers les supports audiovisuels par Wim van Zanten, ethnomusicologue, Université de Leiden (Pays-Bas)
- Les communautés et la politique contestée de leur représentation par Kristin Kuutma, Professeur, Université de Tartu (Estonie)
- Fracture culturelle, héritage des communautés et programme de sauvegarde par Marc Jacobs, Directeur, Flemish Interface Center for Cultural Heritage; Professeur, Université libre de Bruxelles (Belgique)
- Au-delà de la tradition : idées préconçues sur la propriété du patrimoine culturel immatériel par Antonio Arantes, Professeur, Université d'État de Campinas (Brésil)
- Partager le PCI : le défi de la délocalisation par Pape Massène Sène, Professeur, Institut Supérieur des Arts et des Cultures; Chercheur à l'IFAN, Laboratoire des Langues et Civilisations africaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

**FORUM : 17h à 18h30 Comment identifier les domaines prioritaires de la recherche ?**

Ouverture par Harriet Deacon

- La documentation, un outil pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au service des communautés par Misako Ohnuki, Député et directeur, International Research Centre for Intangible Cultural Heritage in Asia and the Pacific Region (IRCI) (Japon)
- Suivi de la recherche sur la mise en œuvre de la Convention par Harriet Deacon, Hon. Research Fellow, University de Cape Town (Afrique du Sud)
- Identification des futures orientations de la recherche par Chiara Bortolotto, Marie Curie Fellow, laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains, Université Libre de Bruxelles (Belgique/Italie)

Le premier Forum de chercheurs du PCI est parrainé par :

La Commission nationale estonienne pour l'UNESCO

La Commission flamande pour l'UNESCO

La Commission nationale française pour l'UNESCO

La Commission nationale marocaine pour l'UNESCO

The Commission on intangible cultural heritage of the International Social Science Council (ISSC)

Flemish Interface Center for Cultural Heritage (FARO)

FESTIVAL DE  
L'IMAGINAIRE





**Mémoire du Monde :**  
**Programme de l'UNESCO pour la préservation et la promotion du patrimoine documentaire**

**Programme du 19 Novembre 2012**

**Matinée : Expériences françaises**

**9H30- 10H05 - Ouverture et introduction**

9H30 - Accueil et ouverture - Monsieur Jean Audouze, Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO (CNFU)

9H40 - Introduction – Monsieur Jean-François Collin, Secrétaire général du Ministère de la Culture et de la Communication

9H 55 - Présentation de la journée- Monsieur Gérald Grunberg, Président du Comité Mémoire du Monde français.

**10H05 -10H25 – Le programme Mémoire du Monde et les conventions de protection patrimoniale de l'UNESCO – Anne-Sabine Sabater, CNFU**

**10h20 – 12h30 - Expériences françaises du programme de la *Mémoire du Monde***  
Modératrice: Anne-Sabine Sabater

10H20 – Monsieur Hervé Lemoine, Directeur chargé des archives, Service interministériel des Archives de France: *Bilan des inscriptions françaises dans le domaine des archives et nouveaux projets.*

10H50 – Madame Sylvette Lemagnen, Conservateur de la Tapisserie de Bayeux : *L'inscription de la Tapisserie de Bayeux*

11H20 – Monsieur Raymond Müller, Président de l'association « Les Amis de la Bibliothèque humaniste » : *L'inscription de la Bibliothèque Beatus Rhenanus*

**11H50- 12H30 - Echanges**

## **12H 30– 14H 30 : Déjeuner**

### **Après-midi : Développements internationaux**

Modérateur : Gérald Grunberg, président du Comité français

14H30 – Joie Springer, responsable du programme à l'UNESCO  
*Implantations du programme et développements actuels*

15H30 – 16H00 – **Echanges**

16H00 – Professeur Leonhard, président du Comité allemand de la *Mémoire du Monde*.  
*L'expérience et les choix du Comité national allemand*

16H30-17H - **Echanges**

17H00 - **Conclusions**

Gérald Grunberg, président du Comité français de la Mémoire du Monde

#### Rappel sur les inscriptions françaises

**2003 - Extraits de protocoles de l'assemblée nationale**- Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen – Centre historique des Archives nationales et BnF.

**2005 - Films Lumière** – Archives françaises du film –CNC.

**2005- L'appel du 18 juin 1940**- INA (propriétaire de l'enregistrement radio de l'appel du 22 Juin) en association avec l'Amiral Philippe de Gaulle (manuscrit du texte de l'appel) et Musée de l'ordre de la libération (manuscrit de l'affiche et affiche du 3 aout) et BBC (diffusion et disque)

**2005- L'instauration du système métrique décimal**, 1790-1837- Centre Historique des Archives nationales.

**2005- La Corvina** (Biblioteca Corviniana) : Bibliothèque nationale de Hongrie ; Bibliothèque nationale d'Autriche ; Bibliothèque laurentienne des Médicis, Florence ; Bibliothèque Herzog August (Wolfenbüttel, Allemagne) ;Bibliothèque bavaroise, Munich ; Bibliothèque nationale de France ; Bibliothèque royale de Belgique.

**2007- Tapisserie de Bayeux** - Broderie - dite de la Reine Mathilde- Ville de Bayeux

**2009 - Bibliothèque de l'Abbaye Cistercienne de Clairvaux** à l'époque de Pierre de Virey (1472)- Médiathèque de l'Agglomération troyenne. Coopération étroite avec l'ensemble des bibliothèques européennes qui conservent le reste du fonds concerné : Bibliothèque inter-universitaire de Montpellier, BnF, Bibliothèque des Médicis, British Library, Bibliothèque nationale de Hongrie, Bibliothèque universitaire de Mons Hainaut, Bibliothèque Sainte Geneviève, Bibliothèque municipale de Laon.

**2011 - Bibliothèque humaniste de Sélestat**- Beatus Rhenanus. Collaboration entre la ville et l'association des Amis de la Bibliothèque, auteur de la proposition

**2011- Registre des bannières du Châtelet** de Paris du règne de François Ier - Archives nationales

*Remerciements pour la vigilance attentive de Carole Godin de la relecture de ce document.*

**Commission française pour l'UNESCO**  
57 Boulevard des Invalides  
75007 Paris 07 SP  
[www.unesco.fr](http://www.unesco.fr)  
tél. : 01.53.69.39.55  
fax : 01.53.69.32.24  
[commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr](mailto:commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr)